

SAINT MICHE SUR RHÔNE





ENTREPRISE TRAVAUX AGRICILES ET PUBLICS

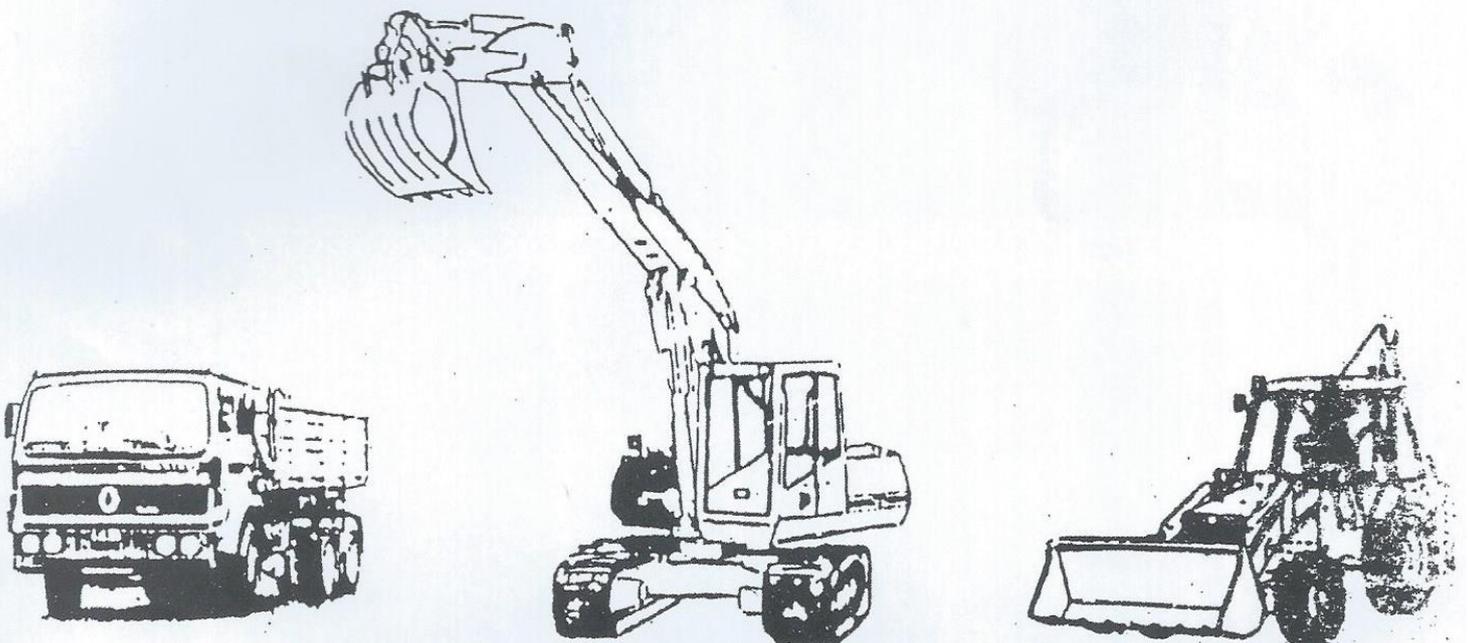
Terrassement - Démolition - Assainissement

GOUTAREL Frères

La Votorerie

42410 CHAVANAY

Tél. 04 74 87 24 33



LES VOEUX DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Il me revient l'honneur d'écrire les premières lignes de ce bulletin ; je commencerai celles-ci en vous présentant, au nom du Conseil Municipal, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année en formulant l'espoir que 2016 se déroulera de façon plus sereine et apaisée que 2015, et qu'elle pourra, dès lors, vous apporter bonheur, santé et réussite dans vos projets.

Avec le concours d'un groupe de bénévoles de la commune, que je remercie chaleureusement, nous avons lancé à l'automne 2014, un projet d'ouverture d'une bibliothèque communale. Le 17 octobre 2015, ce projet voyait son aboutissement avec l'inauguration de la bibliothèque. C'est un lieu convivial, que je vous invite, si vous ne l'avez pas déjà fait, à visiter, vous serez accueillis cordialement par les bénévoles, des livres, des CD, des films vous y attendent, un coin enfant est dédié aux plus petits.

Dès le début de notre mandat nous avons engagé la commune dans la démarche zéro pesticide. Le 22 septembre 2015, la signature avec la FRAPNA de la charte "Commune sans pesticide" entérinait cet engagement.

Fin août 2015, le site internet de la commune était mis en ligne; une page facebook est aussi à votre disposition, vous trouverez, dans ce bulletin les adresses pour vous connecter.

Suite aux intempéries du mois de novembre 2014, nous avons dû engager de nombreux travaux de déblaiement, curages de fossés, poses de buses ; le pont sur le Solon a été reconstruit par le Conseil Départemental. Le démarrage des travaux de réfection de la RD 34 est prévu au mois de février 2016. Le chantier débutera par le recalibrage de la plupart des virages, le revêtement de la chaussée suivra dans une seconde phase.

Faute de trottoir, les enfants et parents qui se rendent du village à l'école sont contraints de marcher sur la chaussée de la RD 34, cela présente un danger. Pour supprimer celui-ci, une voie piétonne sécurisée sera aménagée cette année.

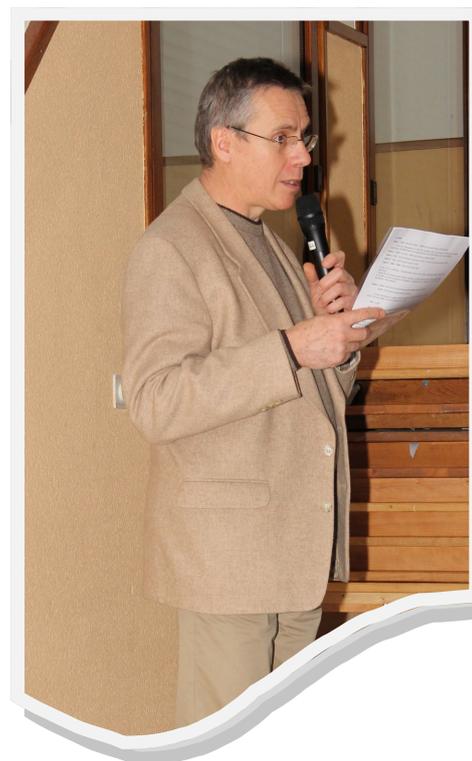
Au cours de cette année, les travaux de mise en place de la fibre optique vont être entamés, à terme chaque habitation pourra bénéficier d'une connexion à internet à très haut débit.

Je terminerai ce mot en adressant mes sincères remerciements à l'ensemble du personnel communal pour son dévouement au service de notre commune ainsi qu'à tous les responsables et bénévoles qui s'investissent dans les associations qui donnent vie à notre village.

En vous souhaitant une lecture plaisante de ce bulletin.

Bien cordialement.

Votre Maire, Jean-Louis POLETTI





VIE MUNICIPALE

Votre équipe municipale	<i>page 06</i>
Les commissions communales	<i>page 08</i>
Budgets 2014	<i>page 10</i>
Etat Civil (Mariage, naissance, décès)	<i>page 12</i>

VIE PRATIQUE

Site Internet de la Commune	<i>page 14</i>
Services Pratiques à Saint Michel sur Rhône	<i>page 15</i>
Bibliothèque	<i>page 16</i>
Salle des fêtes	<i>page 17</i>
Déchets, recyclage, compost....	<i>page 18</i>
Ambroisie : l'affaire de tous	<i>page 22</i>
AVC : le reconnaître et agir vite	<i>page 26</i>

VIE LOCALE

Informations et services	<i>page 28</i>
Démarches Administratives	<i>page 30</i>
Plan Communal de Sauvegarde	<i>page 32</i>
Concert en Balade	<i>page 34</i>
Beaucoup de Bruit pour Rien	<i>page 35</i>
Engagement Zéro Pesticide	<i>page 36</i>

Sommaire

VIE SCOLAIRE

Des nouvelles de l'Ecole	<i>page 38</i>
Assistantes maternelles	<i>page 41</i>
Les transports scolaires	<i>page 42</i>
Centre de loisir « Les 4 Communes »	<i>page 44</i>

TRAVAUX & PROJETS

Cette année à Saint Michel sur Rhône...	<i>page 48</i>
Projet 2016...	<i>page 51</i>

INTERCOMMUNALITE

Le Parc Régional du Pilat	<i>page 52</i>
La Maison des Services	<i>page 54</i>
L'ADMR	<i>page 59</i>

VIE ASSOCIATIVE

Les associations à Saint Michel sur Rhône	<i>page 60</i>
---	----------------

Directeur de publication : Jean Louis POLETTI

Comité de Rédaction : David CHAUMEIL - Claire D'AGOSTINO - Bruno DEGENETAIS -
Antonio DIONISIO - Sylvie GUISET - Pascale MARION -
Catherine MOLARD - Jocelyne MOULIN - Frédéric SEGUIN.

Mise en page : Elodie REVOLLON - David CHAUMEIL

Ce numéro tiré à 1000 exemplaires est distribué gratuitement. En cas d'omission des exemplaires sont disponibles en Mairie.



VOTRE EQUIPE MUNICIPALE :

En place depuis mars 2014 votre équipe municipale œuvre pour le bien de la commune.

Le Maire et ses Conseillers :



Le Maire

Jean-Louis POLETTI



Adjointe Urbanisme

Pascale MARION



Adjointe Finances

Sylvie GUISET



Adjoint Bâtiments

Antonio DIONISIO



Adjoint Voirie

Frédéric SEGUIN



Conseillère

Valérie BRESSAND



Conseiller

David CHAUMEIL



Conseillère

Claire D'AGOSTINO



Conseiller

Bruno DEGENETAIS



Conseiller

Jean Yves DEMONTGOLFIER



Conseiller

Bruno GIRARD



Conseiller

Philippe MARCE



Conseillère

Catherine MOLARD



Conseillère

Jocelyne MOULIN



Conseillère

Stéphanie NOSI

Le Personnel Communal :



Secrétariat

Elodie Revollon



Resp. Technique

Gilles Marion



Agent de service

Mireille Bruyère



Agent de service

Evelyne Marceau

Les services de la commune sont assurés par le personnel communal.

Mireille, Evelyne, Elodie et Gilles mettent leurs compétences au service des habitants de Saint Michel.

En savoir plus : www.mairie-saintmichelsurrhone.fr/conseil-municipal.php

Vie municipale

Annonceurs

 **L'accueil au féminin!** 

VOTRE CENTRE DE CONTROLE

★ **HAME** ★

NOUVEAU : Contrôle Technique Agréé GAZ
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Le samedi de 8h à 12h.

320, Route de Verlieu - **42410 SAINT MICHEL-SUR-RHÔNE**
(en face de la station TOTAL)

Tél. 04 74 56 80 33 - Fax 04 74 78 11 48
E-mail : cct.stmichel@wanadoo.fr

Mat.Com. 04.74.78.11.48

Domaine François Merlin

Propriétaire - Viticulteur



AOC St-Joseph - AOC Condrieu - AOC Côte Rôtie

10, Impasse du Bardoux

Tél. 04 74 56 61 90

42410 Saint-Michel-sur-Rhône

Port. 06 81 85 91 67

Email : domaine.f.merlin@orange.fr

Annonceurs

HARMONIE PEINTURE

**PLAFOND TENDU
CLOISON - ISOLATION**

**RÉNOVATION DÉCORATION
POSE DE REVÊTEMENTS
INTÉRIEUR - EXTÉRIEUR**

Nicolas BONNET
harmoniepeinture42@gmail.com
Port Vieux . 42410 CHAVANAY

☎ 04 74 87 05 50 ou 06 12 21 27 58





LES COMMISSIONS COMMUNALES :

Les commissions suivantes sont en place au niveau de notre commune.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

<p>Education Nationale 6</p>	<p>Finances 7</p>	<p>PLU * Urbanisme 8 Bâtiment Communaux</p>
<p>Président POLETTI Jean Louis Vice-Président SEGUIN Frédéric BRESSAND Valérie CHAUMEIL David DEGENETAIS Bruno GUISSET Sylvie</p>	<p>Président POLETTI Jean Louis Vice-Président GUISSET Sylvie D'AGOSTINO Claire MARCE Philippe MARION Pascale MOULIN Jocelyne NOSI Stéphanie</p>	<p>Président POLETTI Jean Louis Vice-Président MARION Pascale CHAUMEIL David DEGENETAIS Bruno DIONISIO Antoine GIRARD Bruno DE MONTGOLFIER Jean Yves MOULIN Jocelyne</p> <p>* Plan Local d'Urbanisme</p>
<p>Appels d'Offres 7</p>	<p>Information Bulletin Municipal 10 Site Internet</p>	<p>Salle Polyvalente Festivités 6 Relation Associations</p>
<p>Président POLETTI Jean Louis Titulaire 1 MARION Pascale Suppléant 1 DIONISIO Antoine Titulaire 2 CHAUMEIL David Suppléant 2 GUISSET Sylvie Titulaire 3 MOLARD Catherine Suppléant 3 MONTGOLFIER Jean Yves</p>	<p>Président POLETTI Jean Louis Vice-Président CHAUMEIL David D'AGOSTINO Claire DEGENETAIS Bruno DIONISIO Antoine GUISSET Sylvie MARION Pascale MOLARD Catherine MOULIN Jocelyne SEGUIN Frédéric</p>	<p>Président POLETTI Jean Louis Vice-Président GUISSET Sylvie BRESSAND Valérie DEGENETAIS Bruno DE MONTGOLFIER Jean Yves NOSI Stéphanie</p>
<p>C.C.I.D. (Commission Communale des Impôts Directs) 1</p>	<p>C.C.A.S. (Commission Communale des Actions Sociales) 13</p>	<p>Aménagement Voirie 8</p>
<p>Conseil Municipal POLETTI Jean Louis Pers. Civiles : Titulaires Suppléant</p>	<p>Conseil Municipal POLETTI Jean Louis MOLARD Catherine GUISSET Sylvie SEGUIN Frédéric BRESSAND Valérie NOSI Stéphanie MOULIN Jocelyne Pers. Civiles : BERLIOZ JC DUPIN - CONCALVEZ - MOREAU - CAMIER - CHANTOSSELLE -</p>	<p>Président POLETTI Jean Louis Vice-Président SEGUIN Frédéric CHAUMEIL David DEGENETAIS Bruno DIONISIO Antoine GIRARD Bruno MARCE Philippe MARION Pascale</p>

En savoir plus : www.mairie-saintmichelsurhone.fr/les-commissions.php

Vie municipale

Chambre d'hôtes « La Ruche »



Carole et Frédéric SEGUIN

435 Chemin de Saint Abdon

42410 Saint Michel Sur Rhône – 04-74-56-66-88

Annonceurs

EXPERTISE COMPTABLE

AUDIT

CONSEIL

SOCIAL

JURIDIQUE

micro
à clic

En atelier
Dépannage
À domicile

Vente et maintenance informatique

MATÉRIEL INFORMATIQUE

- Ordinateurs assemblés selon vos besoin
- PC, portables de marques reconnues
- Périphériques : Ecrans, Imprimantes laser ou jet d'encre, Modems, Routeurs, ...
- Pièces détachées
- Logiciels
- Consommables
- Connectique
- Installation sur site de toutes solutions informatiques



MAINTENANCE ET DÉPANNAGE INFORMATIQUE

- Contrat de maintenance de votre parc informatique sous garantie et hors garantie
- Dépannage informatique gestion en urgence des pannes critiques
- Diagnostic et réparation de tous types de pannes (logicielles et matérielles)
- Prêt de matériel de remplacement si immobilisation



2, rue Eugène Genet
69420 Condrieu
contact@micro-dcllic.fr
www.micro-dcllic.fr

Ordinateurs Imprimantes
Moniteurs Vente Consommables
Logiciels Devis Gratuit
Windows Formation Word
Excel

04 74 20 91 88

sfc 
www.groupe-sfc.fr

Delphine MONTABONNET

2, rue de Lyon - 69420 CONDRIEU

Tel. 04 74 56 72 97

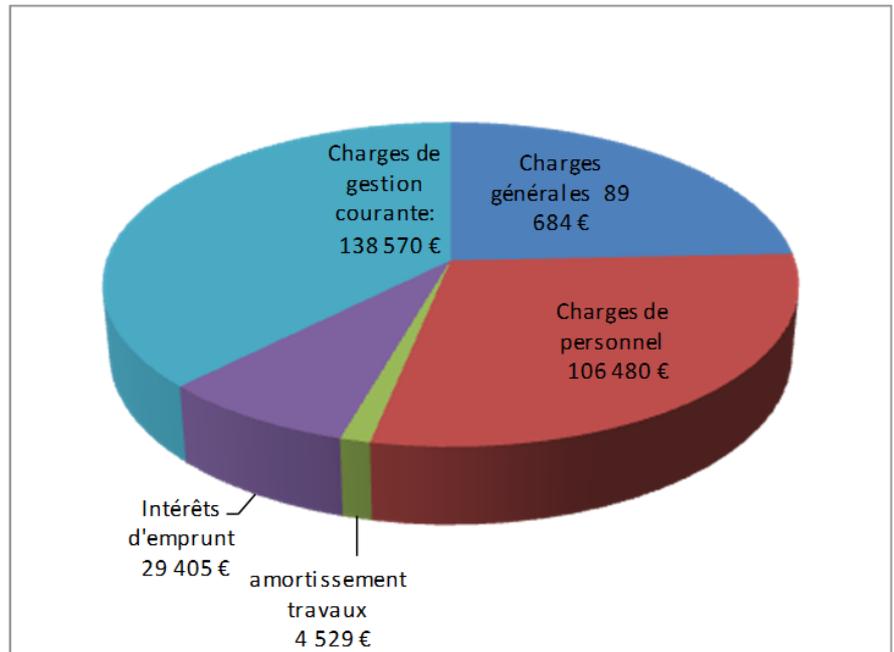
BUDGETS DE LA COMMUNE :

Le budget d'une commune se divise en deux catégories: le budget de fonctionnement et le budget d'investissement qui comprend des recettes et des dépenses. Ci-dessous les budgets 2015 arrêtés au 18/12/2015.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

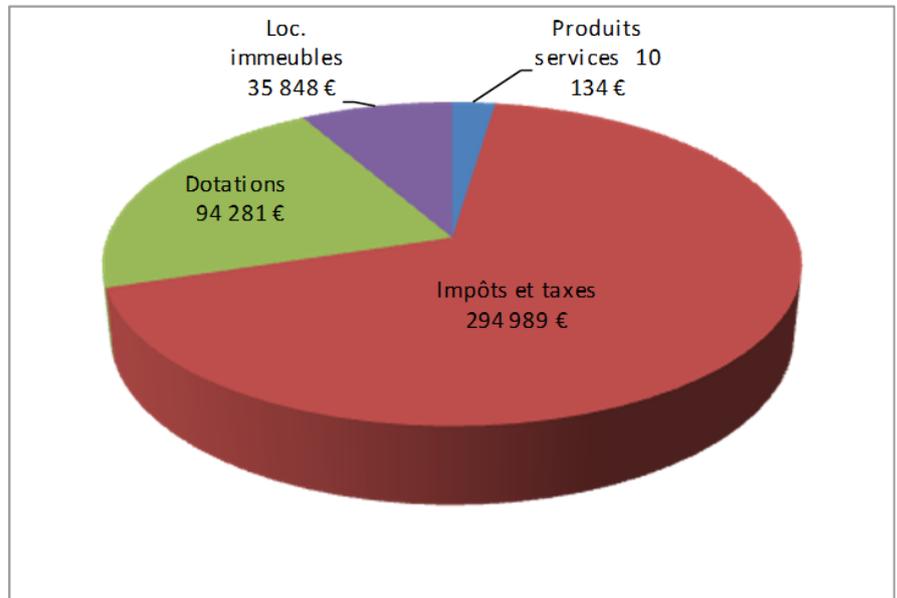
Dépenses

Charges générales	89 684 €
Charges de personnel	106 480 €
Amortissement travaux	4 529 €
Intérêts d'emprunt	29 405 €
Charges de gestion courante	138 570 €
TOTAL	368 669 €



Recettes

Produits services	10 134 €
Impôts et taxes	294 989 €
Dotations	94 281 €
Loc. immeubles	35 848 €
TOTAL	435 252 €



Les dépenses de fonctionnement comprennent les charges à caractère général (fluides, entretien du patrimoine, fonctionnement) les charges de personnel, les intérêts des emprunts et enfin les charges de la gestion courante.

Les recettes de fonctionnement proviennent de cinq origines principales :

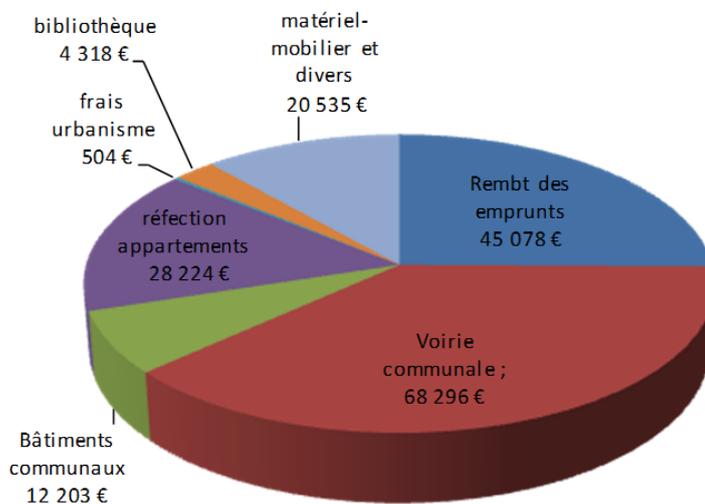
Les impôts locaux, le remboursement par la communauté de communes, la taxe professionnelle, les dotations de l'Etat, les produits de services municipaux (location des appartements, location de la salle des fêtes), les recettes diverses, les ventes foncières, les subventions...

Vie municipale

BUDGET D'INVESTISSEMENT

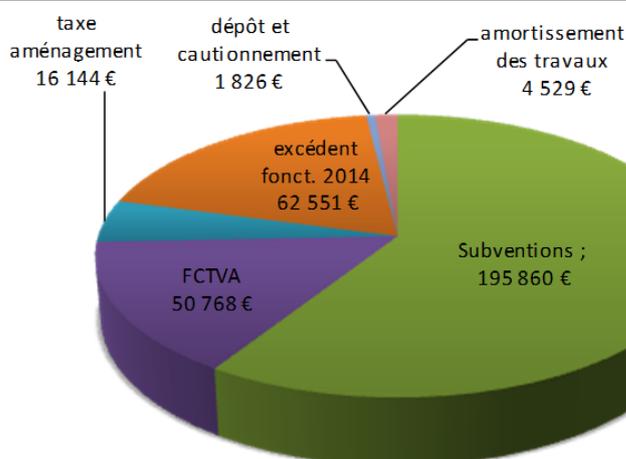
Dépenses

Remb. emprunts	45 078 €
Voirie communale	68 296 €
Bâtiments communaux	12 203 €
réfection appartements	28 224 €
frais urbanisme	504 €
bibliothèque	4 318 €
matériel- mobilier et divers	20 535 €
TOTAL	179 158 €



Recettes

Subventions	195 860 €
FCTVA	50 768 €
TA, TLE, PVR	16 144 €
excédent fonct. 2014	62 551 €
Dépôt et cautionnement	1 826 €
amortissement	4 529 €
TOTAL	331 678 €



Les dépenses d'investissement correspondent à des dépenses qui apportent une plus value à la commune et doivent être parfois financées sur plusieurs années en raison de leur importance: les bâtiments publics, le gros matériel, les aménagements urbains, voirie etc.

Les dépenses d'investissement sont financées par la FCTVA (reversement d'une partie de la TVA sur les travaux de l'année antérieure), les taxes d'aménagement, l'autofinancement, les subventions et enfin par l'emprunt.

NAISSANCES

- Célia, Emma VOCANSON née le 21/01/2015
- Noa, Sébastien, Roger VAXIVIERE né le 11/02/2015
- Jade, Léia MOUREAUX née le 20/03/2015
- Julia, Clémentine BRICE née le 22/03/2015
- Calogero, Gerlando, Abdellali PUMA né le 11/04/2015
- Nathan RASE né le 30/04/2015
- Bastien, Marianno MINERBE né le 16/05/2015
- Mylan, Léo LEJEUNE TEYSSIER né le 25/10/2015
- Izia DERDICHE née le 03/12/2015
- Solène Monique Bernadette ROBERT née le 28.12.2015



Jade MOUREAUX

ETAT CIVIL



Bastien MINERBE

MARIAGES

Ils se sont dit « oui » en 2015



A Saint Michel sur Rhône

- Le 11 Avril : John DEZORMEAUX et Aurélie GRANGE
Le 12 Sept. : Thomas LAGNIET et Xavière RICHARD
 Laurent VOCANSON et Zahia BAICHE
Le 10 Octobre : Thomas MINERBE et Caroline RENZI



A la Chapelle d'Aurec

Jordane RIFFARD et Virginie PRUDON-FONTAINE

DECES

- PARET NICOLAS Anna est décédée le 02/02/2015
- CHRISTE Camille est décédée le 11/02/2015
- VERRIER MANIQUET Maria est décédée le 09/04/2015
- PORTE Paul est décédé le 15/05/2015
- BATHIAS Gabrielle veuve DUMOULIN est décédée le 08/07/2015
- LAURENT René est décédé le 22/09/2015
- BARBENSON Antoinette veuve LECUYER est décédée le 09/10/2015
- FRANCOIS veuve MOUNIER Louise est décédée le 25/10/2015
- DELOUIS épouse CANET Pascale est décédée le 12/11/2015
- JURY Patrick est décédé le 24/11/2015



Vie municipale

CCAS (Centre Communal action sociale)

Cette année le repas annuel du CCAS s'est tenu 10 décembre à l'Auberge de Saint Michel.



Distribution de colis de fin d'Année





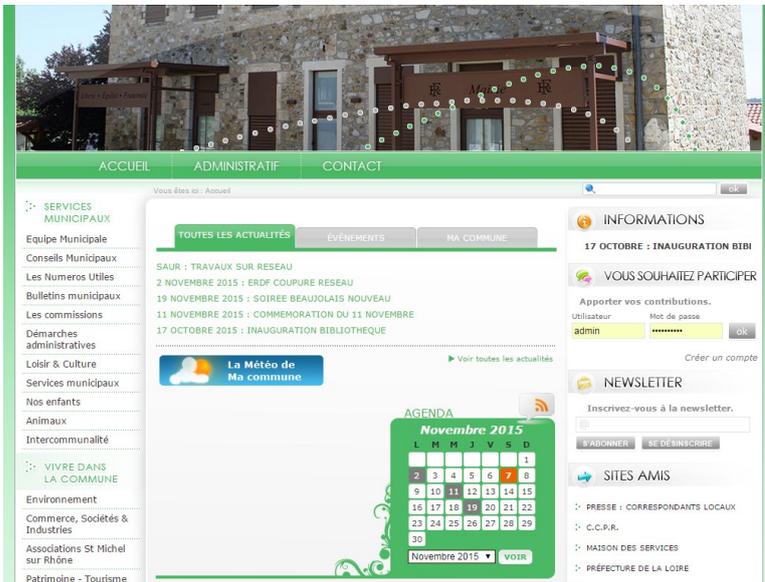
Site Internet de la Commune

Cette année la mairie à mis en place le site Internet de la commune. Vous pourrez y accéder sur le lien :

www.mairie-saintmichelsurrhone.fr

Vous y trouverez grand nombre d'informations relatives à la commune :

- Démarches administratives,
- Services à la population
- Associations
- Informations Municipales (compte-rendu des conseils, arrêtés préfectoraux, etc.)



Mais aussi des Annonces concernant les manifestations et activités sur la commune et ses environs.

Le mieux, c'est de vous connecter ...

Retrouvez nous aussi sur la page Facebook :

<http://www.facebook.com/saintmichelsurrhone>



Vie pratique

LES SERVICES A SAINT MICHEL :

Que ce soit en « Bas » ou en « Haut », les services suivants sont toujours à la disposition des habitants de la commune.

Machine à pain :

Ce distributeur situé place des Muriers en centre bourg vous propose du pain à tout moment de la journée. La machine est approvisionnée plusieurs fois par jour.

La Roulotte des Saveurs :

La roulotte des saveurs de Stéphane Laurent passe le vendredi vers 8h45 à Saint Michel pour vous apporter des produits frais et d'épicerie. Vous pouvez le contacter au 06.14.25.69.45.

Coif'en bulles :

Diane Oriol vous accueille dans son salon de coiffure itinérant Coif'en bulles.

Elle s'arrête à Saint Michel le vendredi Matin tous les 15 jours ou sur rendez-vous, contactez la au 06 23 16 43 02



Auberge Saint Michel :

Rue du Solon - Le Bourg.

Annonces

MAÇONNERIE
CARRELAGE
PIERRES

GÉRALD MONTABONNET

Z.A. LESBRETTEAUX
42410
ST MICHEL SUR RHÔNE

Sarl RCC - TÉL.: 06 12 80 90 83

RENOVATION
CONSTRUCTION
CONSEIL

WebCom - 04 74 78 48 97

La Bibliothèque

Inauguration de la bibliothèque municipale de Saint-Michel sur Rhône

En 2009, la desserte de la bibliothèque de Saint-Michel sur Rhône (800 habitants) avait été mise en veille faute de local adapté. Depuis 2014, une vaste salle de 60 m² s'est libérée en plein cœur du village, avec vue imprenable sur le vignoble ligérien et les départements voisins du Rhône et de l'Isère. La mairie a donc saisi cette opportunité pour relancer un service de lecture publique en lien avec la Médiathèque Départementale et le réseau de bibliothèques du Shed (Pilat rhodanien).

Une équipe de 9 bénévoles s'est rapidement constituée et deux personnes ont suivi la formation « gérer une petite médiathèque publique » proposée par la Médiathèque Départementale sur le réseau sud du département.

La médiathèque départementale est intervenue pour la fourniture du mobilier, la mise à disposition du matériel informatique et un dépôt initial de 1400 documents.

De son côté, la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien a fourni un poste informatique supplémentaire, le logiciel de gestion de la bibliothèque et la formation des bénévoles pour son utilisation.

La mairie a fait l'acquisition de complément de mobilier pour équiper le coin enfant.

Après une période de rodage cet été, la bibliothèque de Saint-Michel a démarré son activité fin septembre. La dynamique équipe de bénévoles ne manque pas d'idées pour animer ce nouveau lieu de culture dans le département de la Loire.

L'inauguration de cet équipement s'est déroulée le samedi 17 octobre en présence de nombreux élus et de la population venue en nombre.

Etaient présent(e)s au côté de M. Poletti, maire de St-Michel : M. Dino Cinieri, député, Mme Valérie Peysseon, conseillère départementale, M. Georges Bonnard, président de la CCPR et maire de Pélussin, M. Rault, maire de St-Pierre de Bœuf et président de la commission médiathèque à la CCPR, M. Métral, maire de Chavanay, M. Zillox, maire de Bessey.



HORAIRES D'OUVERTURE au PUBLIC

- Lundi 16h00—19h00
- Jeudi 16h00—19h00
- Samedi 10h00—12h00



Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter les bénévoles par téléphone au 04-74-31-63-43 ou par mail : bibliotheque_smsr@orange.fr

La bibliothèque est ouverte à tous aussi pour le bénévolat !



Vie pratique

La Salle des Fêtes

LOCATION & RESERVATION :

Les renseignements et les réservations se font auprès du secrétariat de la mairie au 04.74.59.57.98



2 salles modulables sont à votre disposition :

- ◇ La salle « Remillieux » capacité 100 pers
 - ◇ La salle « Marthoud » capacité 90 pers
- (les accessoires cuisine avec vaisselle sont mis à disposition)

TARIFS :

Location salles des fêtes		
Salle MARTHOUD	Habitants Commune	250€
	Extérieurs Commune	400€
Salle REMILLIEUX	Habitants Commune	200€
	Extérieurs Commune	300€
Complexe global	Habitants Commune	350€
	Extérieurs Commune	500€
Cauton		700€
Ordures ménagères		Incluses
Ménage		Inclus
Chauffage	Du 01/11 au 31/03	50€
Associations		Gratuit
Associations extérieures		50€

En savoir plus : www.mairie-saintmichelsurrhone.fr/salle_des_fetes.php

Déchets, recyclage et voisinage...

ORDURES MENAGERES

Le ramassage des ordures ménagères s'effectue le mercredi sur toute la commune .

Exception : si les 1er mai, 25 décembre ou 1er janvier tombent un mercredi, le ramassage s'effectue le lendemain.

Pour des raisons de salubrité et de civisme, nous vous remercions de déposer vos bacs le matin du jour de ramasse et de les enlever le soir.



TRI SELECTIF

Trois conteneurs de verre, papier/carton, plastiques et boîtes métalliques sont à votre disposition :

- au Bourg
- zone des Bretteaux
- lieu dit maison « brûlée »



DECHETERIE INTECOMMUNALE DE PELUSSIN (Tél. : 04 74 48 32 15)

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du 16 novembre à fin février :

- lundi au vendredi de 14 h 00 à 17 h 30
- samedi de 9 h 00 à 12 h et de 14h 00 à 18 h 00.

Fermeture le dimanche et jours fériés.



Déchèterie

Du 1^{er} mars au 15 novembre :

- lundi au samedi de 9 h 00 à 12 h
et de 14 h 00 à 18 h 00.

- dimanche de 8 h 30 à 12 h 30.

Fermeture les jours fériés .

Vie pratique

VIDANGE FOSSES SEPTIQUES

La Communauté de Communes a passé un marché avec une entreprise de vidange de fosses septiques, depuis début 2014.

C'est l'entreprise Thierry Chefneux, basée à Givors, qui a été retenue. Ce marché n'a pas caractère d'obligation pour les usagers, mais permet de bénéficier de tarifs groupés, avantageux vis-à-vis de la plupart des entreprises du secteur.

Trois types de prestations sont proposées :

- **Vidanges programmées** (inscription sur une liste de programmation, délai d'attente long pouvant atteindre 6 mois). Dates butoir d'inscription : fin février et fin septembre : **213 € TTC**
- **Vidange ponctuelle** (délai d'attente moyen, intervention sous un mois) : **257 € TTC**
- **Vidange urgente** (intervention sous 48h) : **301 € TTC**

Pour information, la vidange de votre fosse est nécessaire lorsque la hauteur de boue atteint 50% du volume utile de l'installation.

Pour les filières agréées, cette hauteur peut être réduite. Dans ce cas, merci de vous reporter au guide d'utilisation.



Pour toute demande, nous vous remercions de prendre contact avec le service de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté de Communes au 04 74 87 53 72

En savoir plus : www.mairie-saintmichelsurrhone.fr/citoyens-responsables.php



CHANGEONS DE VIE
CHANGEONS L'AUTOMOBILE

Agent Renault
Renault Minute
Mécanique toutes marques
Carrosserie - Peinture
Vente Véhicules neufs et occasions
Service cartes grises

AIXAM
LYON

Agent Axiom Lyon
Entretien véhicules
Vente véhicules neufs et occasions

Société Nouvelle
Capellaro

ZAC de la Maladière
69420 CONDRIEU
Tél. 04 37 04 60 23 - Fax 04 37 04 60 27
E-mail : garage.capellaro@gmail.com

Annonces

FV

FRANÇOIS VILLARD

CONDRIEU - SAINT-JOSEPH
CÔTE RÔTIE - SAINT-PERAY
CROZES HERMITAGE

330, Route du Réseau Ange - 42410 ST MICHEL SUR RHÔNE - FRANCE
Tél : +33 (0)4 74 56 83 60 - Fax : +33 (0)4 74 56 87 78
vinsvillard@wanadoo.fr - www.domainevillard.com

Les Vins de Vienne
04 74 85 04 52

Vie pratique

Pétards & Feu d'artifice...

Ces articles festifs sont dangereux tant pour les utilisateurs que pour leur entourage ou pour leur environnement, car ils sont susceptibles d'entraîner des blessures et des brûlures, voire de provoquer des incendies. Depuis le 4 juillet 2010, ces artifices doivent porter le marquage « CE » et être conformes aux normes les concernant.



Conseils :

Lire très attentivement l'information sur le mode d'emploi et les précautions d'utilisation

Respecter impérativement ces précautions d'emploi Avertir les enfants des dangers des pétards

Prendre garde aux conditions météorologiques, (de nombreux incendies sont imputables à un vent fort qui entraîne des débris d'artifices enflammés dans des herbes sèches)

Respecter ses voisins : les plaintes pour nuisances sonores dues aux pétards et aux autres artifices de divertissement sont très fréquentes en période estivale.

Renseignez-vous en mairie.

Le brûlage à l'air libre est interdit

Cette année encore nous rappelons aux habitants de notre commune que le brûlage à l'air libre est interdit.

Emetteur de polluants (particules, dioxines benzène....), le brûlage à l'air libre a des effets sanitaires et environnementaux importants.



Animaux et vie quotidienne...

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne sonore pour le voisinage.

De plus, la divagation d'animaux est interdite. Leurs propriétaires sont responsables des dégâts qu'ils pourraient occasionner.

Plusieurs incidents ont eu lieu cette année, merci aux propriétaires d'être plus vigilants et de prendre les mesures nécessaires.



En savoir plus : www.mairie-saintmichelsurhone.fr/citoyens-responsables.php



Ambroisie : l'affaire de tous...

La Lutte contre l'Ambroisie

GUIDE RÉGLEMENTAIRE

L'affaire de tous, la responsabilité de chacun

Le statut de l'ambroisie, plante sauvage non cultivée et non protégée, relève de textes généraux issus des Codes de la Santé Publique (CSP), des Collectivités Territoriales (CGCT) et de l'Environnement (CDE), **car il n'existe pas de textes spécifiques à la lutte contre l'ambroisie que ce soit au niveau national ou au niveau européen.**

Les textes généraux s'appliquent donc à travers les procédures réglementaires et contractuelles, mises en œuvre au niveau local par la région, les départements, les préfetures et les communes.

Contenir l'impact de la plante à un niveau supportable nécessite en effet la définition d'une **politique de proximité** et la **conjugaison des efforts de tous**, au quotidien et dans la continuité des saisons, conformément à l'article L.110-2 du Code de l'Environnement qui impose à chacun de veiller et de contribuer à la sauvegarde et à la protection de l'environnement.

Cet enjeu de santé publique implique non seulement une large concertation, mais aussi la **mobilisation et la coopération de tous les acteurs locaux publics et privés** : élus, agents des services publics, entreprises et citoyens.

Vie pratique

◆ LA RESPONSABILITÉ DE TOUS LES CITOYENS

La lutte contre l'ambroisie relève de la responsabilité de la collectivité dans son ensemble.

Est responsable en premier lieu celui qui connaît le mal et sa source locale et ne les combat pas avec les moyens appropriés.

Laisser proliférer l'ambroisie en prenant, en connaissance de cause, le risque de causer à autrui un sérieux problème de santé, est susceptible d'entraîner la mise en jeu de sa responsabilité au plan pénal, administratif ou civil.



◆ LES TEXTES OFFICIELS EN RHÔNE-ALPES

➤ **Des arrêtés préfectoraux spécifiques à l'ambroisie** ont déjà été publiés dans l'Ardèche, la Drome, l'Isère et le Rhône. Ils sont en préparations pour les autres départements.

Ces arrêtés précisent que :

"...les propriétaires, locataires, ayant-droit ou occupants à quelque titre que ce soit, (y compris agricoles) ainsi que les gestionnaires des domaines publics de l'État et des collectivités territoriales, et les responsables des chantiers de travaux, sont tenus :

- de prévenir la pousse des plants d'ambroisie,*
- de nettoyer et entretenir tous les espaces où pousse l'ambroisie.*

En cas de défaillance des intéressés, les Maires sont habilités à faire procéder, aux frais de ceux-ci, à la destruction des plants d'ambroisie. "

En outre, dans certains départements, ont été publiés des arrêtés préfectoraux fixant les **règles d'entretien des parcelles mises en jachère**. Ils comportent une mention spécifique à l'ambroisie.

De même, des arrêtés prescrivant la **destruction obligatoire des espèces végétales indésirables ou nuisibles** imposent la destruction, avant floraison et montée à graine, de certaines espèces dont l'ambroisie, sur les parcelles agricoles et non agricoles.

➤ **De nombreuses municipalités** ont également publié des arrêtés imposant la destruction de l'ambroisie.

◆ LE COMPORTEMENT CIVIQUE DU CITOYEN

➤ Observer et agir lorsqu'on le peut...

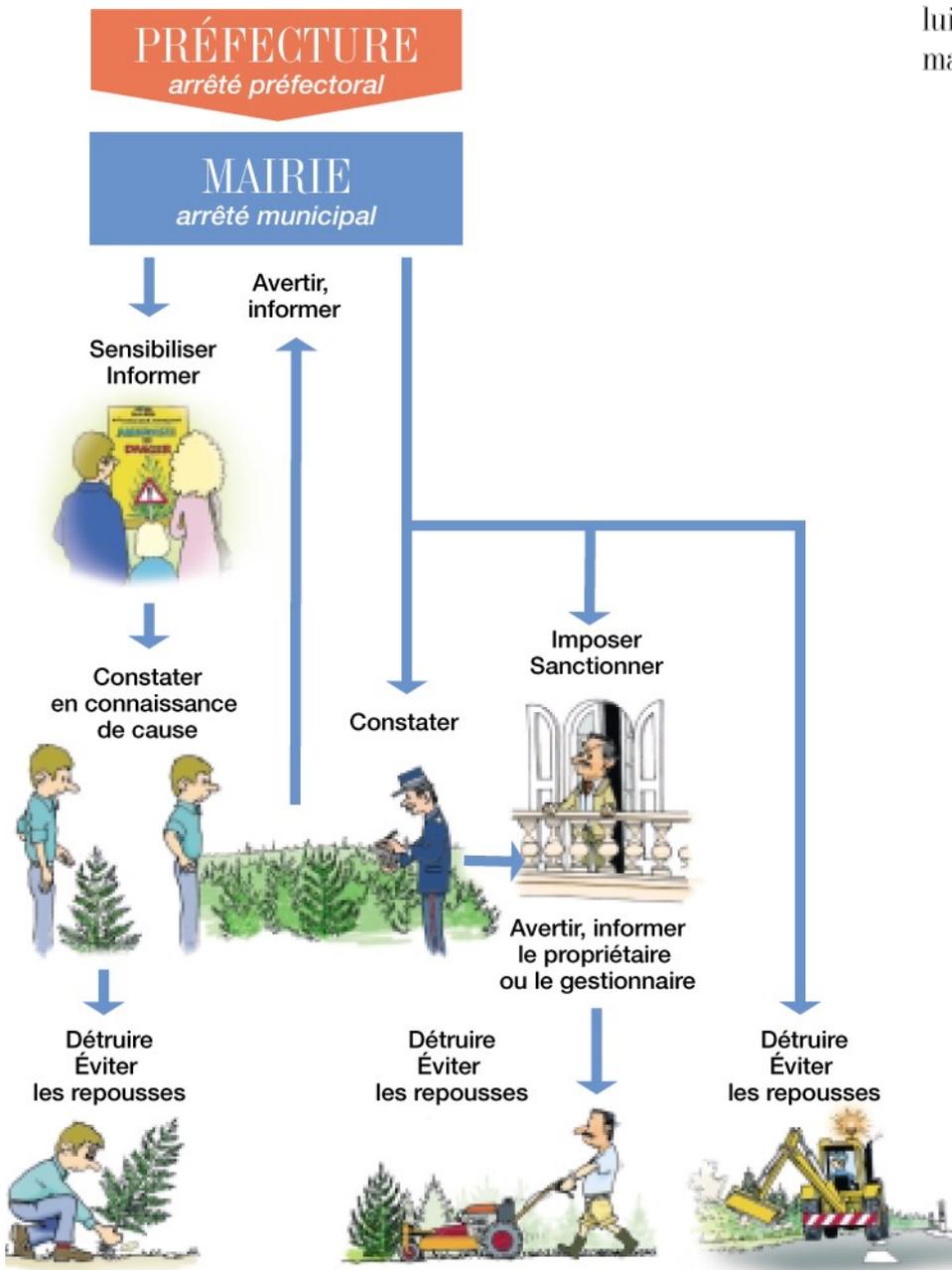
Le repérage des plants et leur neutralisation à la source participe d'un **geste citoyen peu coûteux et grandement utile**. Tout citoyen qui constate la présence d'ambrosie se doit, dans la mesure de ses moyens, d'intervenir pour la combattre, en vertu du principe de bon sens qui consiste à ne pas reporter systématiquement sur autrui la charge de ce que l'on peut faire soi-même, directement, simplement et efficacement.

➤ Prévenir les propriétaires

Tout citoyen informé qui constate sur la propriété d'autrui la présence d'ambrosie, se doit d'avertir le propriétaire, locataire ou gestionnaire du terrain de la nécessité de combattre cette plante.

➤ Alerter la municipalité

Lorsqu'il n'est pas possible de connaître le propriétaire, locataire ou gestionnaire d'un terrain infesté, ou si celui-ci refuse d'intervenir malgré les avertissements qui lui sont faits, il convient de déclarer à la mairie la situation du terrain.



Code de l'Environnement art. L.220-1 : « L'État et ses établissements publics, les collectivités territoriales et leurs établissements publics ainsi que les personnes privées concourent, chacun dans le domaine de sa compétence et dans les limites de sa responsabilité, à une politique dont l'objectif est la mise en œuvre du droit reconnu à chacun de respirer un air qui ne nuise pas à sa santé. Cette action d'intérêt consiste à prévenir, à surveiller, à réduire ou à supprimer les pollutions atmosphériques, à préserver la qualité de l'air et, à ces fins, à économiser et à utiliser rationnellement l'énergie »

Vie pratique

Annonces



ETS PIRONNET SARL ÉLECTRICITÉ - LOCATIONS

Nacelle sur porteur 14 m
Nacelle sur porteur 17 m
Nacelle sur porteur 20 m
Automotrice 15 m
Automotrice biénergie 12 m
Mini pelle
Camion porte-engin

80, impasse de Chauramond
42410 St Michel sur Rhône

☎ : 04.74.59.51.12
📠 : 04.74.56.63.13
Laurent : 06.82.06.06.99
Christian : 06.80.06.61.26
📧 : l.pironnet@aliceadsl.fr

SECURITEST

CONTROLE TECHNIQUE



Contrôle Technique Automobile

Simon CARRET

Aurélien LASSALLE

CONTROLE TECHNIQUE ST CLAIR

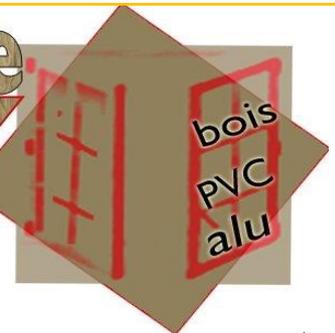
74 rue du Stade
38370 ST CLAIR DU RHÔNE
Tél. 04 37 04 89 04
ct.saintclair@orange.fr

Entreprise indépendante affiliée au réseau Securitest,
membre du groupe SGS - 798 270 922 RCS Vienne

Annonces

menuiserie

GAY



FABRICANT - POSEUR DE MENUISERIES BOIS - ALUMINIUM
ET PVC - ESCALIERS - VOLETS ROULANTS - VERANDAS
ARTISAN QUALIFIE RGE

312 Route de Maclas - 42520 VERANNE
Tél : 04.74.87.36.52 / Fax : 04.74.87.43.02 / Port : 06.18.25.36.09
mail : menuiserie.gay@laposte.net - site : menuiserie-gay.com

AVC : Le reconnaître et agir vite...

L'Accident Vasculaire Cérébral (AVC)

L'accident vasculaire cérébral (AVC) est dû à une interruption brutale de l'irrigation sanguine d'une zone du cerveau.

Comment reconnaître les signes ?



AVC :

sachez reconnaître les signes :

- incapacité soudaine à parler,
- difficulté pour bouger un bras, une jambe,
- gêne brutale de la vision

et appelez immédiatement le 15.

L'arrivée d'un de ces symptômes est généralement très brutale.

Agir Vite C'est important :

même si les symptômes disparaissent,

appelez immédiatement le 15.



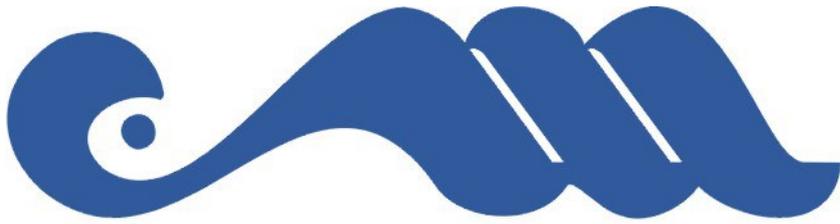
Défibrillateur (devant la mairie) :

La commune s'est dotée d'un défibrillateur automatisé externe (DAE), utilisable par toute personne formée ou non aux gestes de premiers secours.

L'appareil est situé devant la mairie.



Vie pratique



M O R E A U

www.christian-moreau.com



Expertise

... Société d'Expertise Comptable

Agence St Michel sur Rhône
130 route de Verlieu
42410 SAINT MICHEL SUR RHONE

Tél : 04-74-59-60-10
Mail : l.lecuyer@dga-expertise.com

ENTREPRISE DU BATIMENT ERIC MANIQUET



- CHAUFFAGE CENTRAL
- PLOMBERIE
- ENERGIES NOUVELLES
Agrément ADEME
- ELECTRICITE GENERALE
- ZINGUERIE



Siège : Le Bardoux - 450 Rue Rampot - 42410 St Michel sur Rhône
Tél. 04 74 87 74 40 ou 06 16 53 58 35
Fax 04 74 87 24 44

WolCom - 04 74 78 46 97

Geoffroy LE SAUX,
audioprothésiste diplômé d'Etat,
vous propose **des solutions**
pour bien entendre



- Bilan auditif gratuit
- Essai gratuit d'une solution auditive
- Possibilité de paiement en 12 fois sans frais
- Agrément Sécurité Sociale et mutuelles

LES CENTRES D'AUDITION DU PILAT

- * 5, rue Antoine Eyraud **42410 PELUSSIN**
04 74 53 03 68. Entre la pharmacie et la mairie,
près de l'église du bas de Pélussin
- * 4, rue du Dr Moulin **42220 BOURG-ARGENTAL**
04 77 74 40 72. Face à la maison de retraite
- * Chez AudiOPTIQUE - Centre commercial Leclerc
ZA de Verlieu 42410 CHAVANAY - Tél: 09 50 30 59 70.

Annonceurs

Guillot Service Paysage



SI SERVICES à la personne

50% de Réduction et/ou Crédit d'Impôt

- Taille de haies, arbres, arbustes
- Tonte, Débroussaillage, Nettoyage
- Evacuation déchets verts



www.aquasun-pepiver.com

RNB6 CHAVANAY GSP CONDRIEU RNB6

SARL G.S.P.
240, rte de Verlieu
42410 ST MICHEL S/ RHONE **04 74 56 60 11**

N° Agrément : SAP811897290 - *Séjour loi de France en vigueur.



INFORMATIONS GENERALES :

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE PELUSSIN

Rue du Cloître - Tél : 04 74 87 61 28

- Ouverture les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 8 H 45 à 12 H 00

SERVICES D'URGENCE

- GENDARMERIE PELUSSIN 04.74.87.60.01
- EDF DEPANNAGE 0 810 761 773
- ACCUEIL EDF 0 810 050 333
- SAUR (EAUX) URGENCES 0 810 00 56 54
- REFUGE DE GERBEY 04.74.56.40.12

(contrat de fourrière avec la commune)



INFIRMIERE

Mme BRESSAND Valérie

06 69 24 41 43

40 rue Haute

42410 ST MICHEL SUR RHÔNE

Infirmière libérale diplômée d'état depuis 2003.

Consultation à domicile ou sur RDV au cabinet.



PSYCHOTHERAPEUTE— SOPHROLOGUE

Mme VIDAL Christiane—04 74 56 69 52

970 chemin de l'Arnaude

42410 STMICHEL SUR RHÔNE

Vie locale

Relais Saint Michel

Restaurant - Bar - Station - Petit Boutique
"Menu Complet"

Cuisine Traditionnelle faite Maison

Terrasse Ombragée

"Ouvert tout les jours"

365, Route de Verlieu

42410 Saint-Michel-sur-Rhône

email : relaissaintmichel@orange.fr

04 74 59 53 20 06 06 95 25 31



Annonceurs

Annonceurs

 **FRANCE
MATÉRIAUX**

CONSTRUIRE ET RÉNOVER PRO

**SAUVIGNET
DUMAS**

MATÉRIAUX

CARRELAGE

BRICOLAGE

MENUISERIE

ENVIRONNEMENT

Tout pour le bâtiment

Z.A LE SOLEIL

42520 MACLAS

TEL. 04 74 87 38 33

FAX. 04 74 87 34 07

www.sauvignet-dumas.com



INNOVTOIT
SYSTEME CONSTRUCTIF BOIS

FREDERIC RECANATI
. MAISON OSSATURE BOIS
. CHARPENTE TRADITIONNELLE
(NEUF & RÉNOVATION)
. COUVERTURE ZINGUERIE

TÉL. 06 23 39 11 94 _____
_____ E MAIL. RECAMENUISE@AOL.COM
610, CHEMIN SAINT ABDON - 42410 SAINT MICHEL SUR RHÔNE



VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES :

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

mairie de St Michel sur Rhône

-2 photos d'identité 35 * 45 mm (visage dégagé, sans barrette, bijou, sourire, ni lunette)

-Un justificatif de domicile à votre nom et adresse (facture EDF, SAUR, téléphone ...)

-Votre ancienne carte d'identité même périmée

-Vous devrez connaître les noms, prénoms, dates et lieux de naissance de vos parents.

La signature et les empreintes des enfants sont obligatoires à partir de 7 ans.

Pour une 1^{ère} Pièce d'identité : un justificatif d'état civil (copie acte de naissance)

En cas de perte

Un timbre fiscal de 25 euros (disponible dans les bureaux de tabac ou à la trésorerie de Pélussin)

Un justificatif d'état civil : copie acte de naissance.

PASSEPORT BIOMETRIQUE

mairie de Pélussin

ATTENTION : les demandes de passeports ne seront recevables en Mairie de Pélussin que pendant les créneaux horaires suivants :

- du lundi au jeudi, (de 9 h à 11h30 et de 13h30 à 17 h 30)
- le vendredi, (de 9 h à 11h30 et de 13h30 à 16 h 30)

PRÉSENCE DU DEMANDEUR INDISPENSABLE

-1 photos d'identité récentes, non scannées et à fond clair de 35 mm de large sur 45 mm de haut (dimensions impératives - visage dégagé : pas de bijoux, ni lunettes...)

-1 timbre fiscal à prendre à la trésorerie ou dans un bureau de tabac :

*pour les majeurs: 86€

*pour les mineurs ayant plus de 15 ans: 42€

*pour les mineurs ayant moins de 15 ans: 17€

-1 justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF, eau, téléphone...),

L'original de la carte d'identité du demandeur (CNI bleue plastifiée),

INFO PRATIQUE

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans.

Si votre carte n'était pas périmée à cette date et si vous étiez majeur lors de sa délivrance, elle reste valable 5 ans de plus. Vous pouvez donc voyager dans les pays qui l'acceptent.

Pour plus d'info consulter le site

www.diplomatie.gouv.fr

10+5 ans

La validité de la carte d'identité passe à 15 ans.

-1 extrait d'acte de naissance avec filiation (à demander à la mairie du lieu de naissance).

↳ ... *Cet acte n'est pas nécessaire si vous êtes en possession de la carte d'identité plastifiée ou d'un précédent passeport (électronique ou biométrique), sauf en cas de changement de situation*

-L'ancien passeport si vous en possédez un. (Si le passeport a été perdu ou volé fournir une déclaration de perte ou de vol.)

INFORMATIONS INDISPENSABLES

Connaître les dates et lieux de naissance de vos parents ainsi que le nom de jeune fille de votre mère.

POUR LES ENFANTS (mineurs) :

- présence obligatoire des enfants âgés de 12 ans et plus (prise d'empreintes),
- en cas de séparation ou divorce, fournir la copie du jugement du Tribunal,
- copie de l'acte de naissance du parent signataire et de sa pièce d'identité.

Vie locale

Listes électorales

Les inscriptions des nouveaux résidents doivent être déposées en mairie avant le 31 décembre, les demandes devront être accompagnées de justificatifs d'identité et de domicile. Les jeunes qui atteignent leur majorité sont inscrits d'office aux vues d'une liste fournie par l'INSEE. Néanmoins, il est conseillé de vous assurer auprès de la mairie de la prise en compte de votre inscription.

Service national

Tous les jeunes, garçons et filles, âgés de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans le mois suivant leur anniversaire.

Cette démarche peut être également accomplie par le représentant légal. Pour cela, ils doivent présenter :

- carte nationale d'identité
- livret de famille
- justificatif de domicile

Lors de cette formalité, il leur sera remis une attestation de recensement qui sera nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

Certificat d'immatriculation (ex-carte grise)

Pour les véhicules d'occasion
Imprimés à retirer en mairie ou télécharger sur www.service-public.fr

A envoyer à la préfecture :

- certificat de cession
- certificat d'immatriculation
- preuve du contrôle technique datant de moins de 6 mois
- justificatifs de domicile et d'identité

Duplicata de permis de conduire

Imprimés à retirer en mairie ou télécharger sur www.service-public.fr

Extraits acte état civil (naissance mariage, décès)

Demande en ligne

Pour une naissance en France, la plupart des communes prévoient la possibilité de faire la demande en ligne. Dans ce cas, la démarche peut être faite :

- soit en se rendant directement sur le site de la commune de naissance,
 - soit en utilisant le téléservice: www.acte-etat-civil.fr
- Pour une naissance à l'étranger, en utilisant le téléservice:

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali/index2.html>

Demande par courrier

Pour une naissance d'un Français à l'étranger, le courrier doit être adressé au Service central d'état civil de Nantes.

Pour copie d'actes de naissance/mariage/décès en France, le courrier doit être adressé à la mairie où a été établi l'acte.

La demande peut être formulée sur papier libre. Il convient de joindre une enveloppe timbrée (affranchissement simple) indiquant l'adresse pour le retour et de préciser certaines informations qui dépendent du document demandé.

Reconnaissance anticipée

Le père et la mère peuvent reconnaître leur enfant avant la naissance ensemble ou séparément.

La démarche se fait dans n'importe quelle mairie. Il suffit de présenter une pièce d'identité, un justificatif de domicile et de faire une déclaration à l'état civil.

Mariage

Merci de venir retirer un dossier en mairie.

Urbanisme

Permis de construire – déclaration préalable-certificat d'urbanisme sont téléchargeables sur le site www.service-public.fr ou à retirer en mairie (ils sont à retourner en 4 exemplaires en mairie en lettre recommandée ou remise en main propre)



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

La commune de St Michel sur Rhône est soumise à des risques naturels et technologiques. Nous avons l'obligation d'avoir un Plan Communal de Sauvegarde qui définit sous l'autorité du maire l'organisation prévue par la commune pour assurer : **l'alerte, l'information, la protection et le soutien des populations** au regard des risques connus.

En cas d'alerte, vous serez prévenus grâce au système d'alerte téléphonique mis en place sur tout le territoire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien. Pour que ce système soit efficace, nous avons besoin que tous les numéros fixes ou portables de la population soient bien à jour.

Si vous avez changé de numéro de téléphone pensez à informer le secrétariat de la mairie.

Si vous êtes nouvel habitant, pensez à venir en mairie vous faire inscrire sur nos listes.

Une distribution de comprimés d'iode prévu en 2016

En cas d'accident nucléaire grave, la préfecture peut donner l'ordre d'évacuer la population de St Michel sur Rhône vers une commune d'accueil : **St Maurice sur Dargoire**.

Pour réaliser au mieux cette évacuation, **trois points de rassemblement** ont été fixé sur la commune...

- Pour la population du bas de St Michel sur Rhône

Impasse des Bretteaux (voie intérieure Z.A.)

- Pour la population du haut :

Place de la mairie

Arrêt de car « La maison brûlée »



Des panneaux ont été installés dans les différents lieux de rassemblement : Repérez- les dès à présent.

L'équipe Municipale précédente a rédigé un **Document d'Information Communal sur les Risques**, qui fait le point sur les risques auxquels est soumise la commune et vous indique les bons réflexes face à des événements graves.

Ce petit guide vous a été distribué. Il doit être conservé précieusement à portée de mains, lisez le et expliquez-le contenu à vos enfants afin qu'ils puissent savoir la conduite à tenir en cas de problème.

Le livret est disponible en mairie pour les nouveaux arrivants.

Vie locale



RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS

Les bons réflexes

Notre commune est concernée par

les risques industriels majeurs...

Que faire en cas d'accident ?

Début de l'alerte

Sirène à son modulé composée de trois cycles d'1 minute et 41 secondes séparés par un intervalle de 5 secondes



Mettez-vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche

- ▶ Fermez les portes, les volets et les fenêtres.
- ▶ Si vous le pouvez, calfeutrez les ouvertures et les aérations, arrêtez la ventilation, le chauffage et la climatisation, installez-vous de préférence dans une pièce sans fenêtre.
- ▶ Si vous êtes dans un logement équipé d'une pièce "confinable", utilisez-la.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école Restez à l'abri

- ▶ Ils sont mis en sécurité par leurs enseignants qui connaissent les consignes.
- ▶ En vous déplaçant, vous mettriez votre vie en danger et gêneriez les secours.



Tenez-vous informé et respectez les consignes des autorités

- ▶ Celles-ci peuvent être diffusées par téléphone, par des véhicules d'alerte, par la radio (France Inter, France Bleu, France Info) ou la télévision (France 3).
- ▶ Vous pouvez aussi consulter les sites internet adéquats (mairie, préfecture...).
- ▶ Si l'évolution de la situation le nécessite, le préfet peut être amené à ordonner une évacuation des populations.



Évitez de passer des appels téléphoniques

- ▶ Les réseaux téléphoniques doivent rester disponibles pour les services de secours.
- ▶ Écoutez la conversation si l'appel ne vient pas des autorités.

Consignes complémentaires

- ▶ Évitez toute flamme ou étincelle.
- ▶ Évitez de fumer.
- ▶ Restez patient, occupez les enfants par des jeux calmes.
- ▶ Si vous sentez une gêne, placez un linge humide contre le visage et respirez à travers.

Fin de l'alerte

Sirène à son continu d'une durée de 30 secondes



lesbonsreflexes.com

CONCERT EN BALADE

Jeudi 30 juillet un bel après-midi s'annonce, la canicule a baissé d'intensité, les 130 marcheurs équipés sont au rendez-vous à l'étang de Bailly pour Concert en balades.

Concert en balades est une initiative de Jean Andersson alors conseiller culturel et artistique au Parc Naturel Régional du Pilat pour faire connaître et vivre celui-ci. Cette manifestation, créée il y a de nombreuses années, est proposée chaque année à six des 47 communes composant le Parc. Cette année, St Michel a eu l'honneur d'accueillir un des spectacles de "concert en balades et scènes aux champs".

L'animation a commencé par une balade l'après-midi, Pascal Arnaud éco garde, guide du Parc, ainsi que Louis Durey, doctorant en géographie sociale, emmènent le groupe de marcheurs sur un circuit de 7,5km, à partir des étangs de Bailly, en passant par le bois du Loup, les environs de St Michel accrochés au rebord du piémont. L'itinéraire descend sur Vérin pour aller admirer les vignobles en terrasses, les maisons vigneronnes et le panorama sur la vallée du Rhône. Un commentaire est proposé sur les ravins rhodaniens, l'architecture rurale traditionnelle, ainsi que la faune et la flore.

Au retour aux étangs, "le groupement des pêcheurs" avait mis sa buvette à la disposition du public et des marcheurs.

Après les allocutions de M. Claude Bonnel, vice-président du Parc en charge de la culture, de Mme Francine Beauvisage, documentaliste et de M. Jean-Louis Poletti, maire de St Michel,, le spectacle pouvait commencer.



Le public venu très nombreux a vivement apprécié les prestations des artistes ; la journée s'est terminée par un pique-nique ou un repas convivial avec un menu composé par l'auberge de St Michel.

Vous pouvez consulter la page Facebook :

[Pilat, mon Parc naturel régional](#)

Deux représentations étaient proposées :

"Prends-en de la graine" de la compagnie des Plumés. Mélange de cirque et théâtre avec un numéro étonnant de dressage de poules, suivi de

"Silences amusants d'un couple en blanc" par la compagnie Sivouplait, mimes venus du Japon. Spectacle plein d'humour et de fantaisie, joué de façon malicieuse.



Vie locale

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN

Samedi 2 avril 2016, réservez votre soirée pour partager, dans la salle des fêtes de St Michel, un grand moment convivial avec le groupe musical « LES FLANER'S » et la troupe de théâtre de Condrieu « BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN » : temps de musique entrecoupés de sketches, repas et boissons, fin de soirée dansant pour les amateurs....

Pour toute autre information, guettez les affiches dès le printemps et, si besoin, contactez le 06 88 33 03 96.



Annonces



Port 06 11 95 98 76
MENUISERIE
SERRAILLE C.

Z.A. de l'Orme - 69420 CONDRIEU
Tél. atelier 04 74 56 62 28 - Fax 04 74 56 63 43

METALLERIE - CHARPENTE

réparations et ventes de matériels agricoles,
pièces détachées, matériels d'élevage et
motoculture

VALLIN DANIEL

artisan

n° 765 chemin de l'arnaude 42410 StMichel sur Rhône

tel:04-74-59-58-80 ou port: 06-08-85-41-64

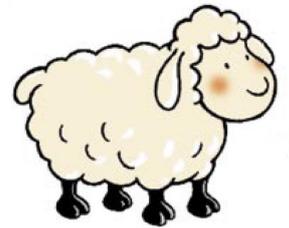
vallin.serrurerie@gmail.com

ENGAGEMENT ZERO PESTICIDE :

Dans le bulletin du mois de Juin, nous vous informions de la volonté des élus de ne plus utiliser de pesticides pour la Commune.

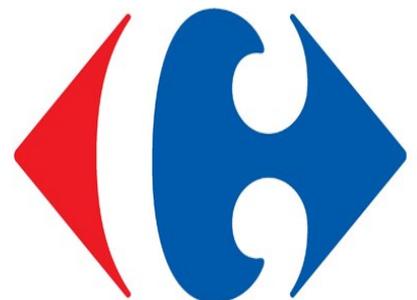
Nous nous sommes officiellement engagés avec la FRAPNA le 22 Septembre 2015 par la signature de la Charte "zéro pesticide" en présence du représentant du Parc du Pilat.

Pour aller plus loin dans cette démarche, nous réfléchissons à l'utilisation de tondeuses à quatre pattes pour remplacer le matériel thermique sur certains de nos espaces verts.



En savoir plus : www.mairie-saintmichelsurhone.fr/environnement-zero-pesticide.php

Carrefour
market



Annonceurs

Condrieu

Vie locale



LA SOURCE
DE BIEN-ÊTRE

Spa - Hammam
Relaxation corporelle
Soins esthétiques

www.lasourcedebienetre.fr

04 74 53 64 09

Virieu-Pélussin



Terrassement - Réseaux - Goudronnage
Cours de tennis - Terrains sportifs
Fabrication d'enrobés chauds et froids - Granulats

Tel : **04 74 56 03 20** site Internet : www.buffin-tp.fr

6 9 4 2 0 A M P U I S

Annonces



7E rue de l'Europe - ZA Le Planil - **42410 PÉLUSSIN**

Tél. 04 74 87 74 71 - Fax 04 74 87 72 98

imp.caradot@orange.fr



MONTAGNIER
TRAVAUX PUBLICS

ZA Le Planil 42410 PELUSSIN

Terrassement - Réseaux
Démolition - Voirie - Recyclage
Assainissement autonome
Filtre à sable ~ Filtre à roseaux ~ Filtre compact

© 04 74 87 63 01 - montagniertp@wanadoo.fr - www.montagniertp.com

Annonces



DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE...

Les enfants de Vérin et de St Michel représentent cette année un ensemble de 77 élèves, 37 scolarisés à Vérin de la maternelle au CP et 40 à St Michel pour les Cours élémentaires et moyens.

Concernant l'accueil périscolaire, les mairies ont mis en place un système de garderie du matin et du soir avec une grande amplitude d'horaire, pour les parents des élèves qui ont besoin d'un service de garderie adapté.

Ainsi, tous les enfants du regroupement scolaire St Michel - Vérin sont accueillis dès 7 heures à la garderie à Vérin et peuvent rester à la garderie du soir jusqu'à 18 h30.

Un temps d'accueil périscolaire est organisé après la cantine à Vérin et à partir de 15 h 45 à St Michel. Des activités variées sont proposées aux enfants (jeux, bricolage, coloriage, danse...). L'équipe des personnels municipaux assure en partie ces temps d'animation et de garderie, les parents et les enseignantes apprécient tous les jours leur compétence et leurs sourires. A Vérin, l'équipe se compose de Christine Salique, Sylvie Blanchard et Clémence.

Mmes Marceau et Bruyère sont en charge de la cantine et des locaux de St Michel.

Merci à elles toutes pour leur sérieux et leur bienveillance et sans lesquelles l'école ne pourrait pas fonctionner agréablement.

Un remerciement aussi à Messieurs PETITJEAN et MARION, agents techniques municipaux qui sont toujours là pour un petit coup de main.

Le regroupement St Michel / Vérin connaît une baisse importante dans ses effectifs. Il semblerait qu'une classe soit menacée à Vérin pour la rentrée 2016. Pour cela, nous encourageons les familles à se manifester rapidement auprès des directrices dans le cas où les parents désireraient avoir des renseignements et/ou scolariser leur enfant à St Michel ou à Vérin.

Une matinée porte ouverte sera organisée dans les deux écoles le samedi 30 janvier 2016 de 9h à midi afin de présenter aux familles les locaux et les enseignements réalisés au sein du regroupement St Michel/Vérin.

Nous invitons tous les habitants à venir découvrir ou redécouvrir l'école de leur village. Ces sera l'occasion pour les nouveaux habitants de rencontrer les enseignants et de partager ensemble un moment amical et convivial.

Cette année, l'équipe enseignante a changé et a accueilli à Vérin une nouvelle directrice, Céline GIMBERT qui enseigne dans le classe de grande section et CP. Elle est accompagnée de Mme COUSIN pour la classe des petite et moyenne sections et de Mmes REBER et CHATAING pour les plus grands à St Michel.



Vie scolaire

Cette année encore, l'école fourmille de projets...

Les jeunes enfants de petite section, nouvellement scolarisés, apprennent à être et à travailler ensemble, c'est une période essentielle de socialisation, d'apprentissage de la vie collective. Ces années d'école maternelle sont fondamentales dans la réussite future de ces enfants devenus élèves ! Leur maîtresse les a inscrit dans un projet musical avec Juliane Auger, musicienne intervenant à l'école pour l'apprentissage d'un répertoire sur les animaux. Ce travail donnera lieu comme chaque année à une petite représentation, tant appréciée par les petits et les grands à la fête de fin d'année.

Les élèves de grande section - CP auront le plaisir de se rendre une nouvelle fois à la Piscine de St Maurice l'Exil. Les élèves suivront 10 séances durant lesquelles ils pourront découvrir et tenter de maîtriser le milieu aquatique à travers des jeux proposés par les maîtres nageurs et enseignantes qui les accompagnent. Ils participent aussi au projet « Ecole et Cinéma » au Ciné Pilat de Pélussin. Ils ont déjà pu apprécier le film « Le Cirque » de Charlie Chaplin, film muet et en noir et blanc. Dans ce même projet, ils iront voir « Jour de Fête » de Jacques TATI et « Kirikou et la sorcière ».

Chaque mois, nous nous rendons à la bibliothèque de Vérin où nous pouvons emprunter des livres de tout le réseau du SHED. Ceci permet d'enrichir nos lectures à l'école.

En musique, la classe de grande section - CP travaille aussi avec Juliane Auger sur la création de sons. Les élèves s'entraînent à réaliser le bruitage de différentes scènes d'un album.

Dans les classes de grands, CE1 – CE2, CM1 – CM2 des projets sont menés par les enseignantes.

Tous les élèves participent également à l'animation « école et cinéma », les CE1 - CE2 visionneront « Le cirque » de C.Chaplin, « Jour de fête » de J.Tati, et « Kirikou » d'Ocelot. Les CM1 – CM2 iront voir « Jour de fête » de Jacques Tati, « L'homme qui rétrécit » et « Edouard aux mains d'argent » en version originale sous titrée.

En musique avec Juliane Auger, ils travaillent sur la mise en sons d'images et réaliseront le bruitage d'un extrait de dessin animé ou d'un film. Ce travail est complété par un apprentissage du chant chorale.

Le 1er avril, ils se rendront au musée des Confluences à Lyon.





Les CM1 – CM2 ont participé au premier trimestre à un concours d'écriture de nouvelles organisé par l'association pélussinoise « Des amis et des livres ». Les résultats du concours seront connus en février prochain.

Les élèves auront également, avec le concours de la gendarmerie une formation nommée « permis internet » qui aborde avec eux les utilisations raisonnées et aussi les dangers d'Internet. Ils entretiennent une correspondance scolaire avec l'école de Soro au Burkina Faso.

Tous ces projets l'école sont soutenus par les parents actifs du sou des écoles que nous remercions aussi pour la confiance qu'ils nous accordent et toute l'énergie dont ils font preuve pour nous accompagner dans nos projets, au service de l'enseignement et des élèves..

A la rentrée prochaine, nous accueillerons les enfants nés en 2013 et les années précédentes.

Vous souhaitez inscrire votre enfant en maternelle ou en CP, prenez contact avec Madame GIMBERT, directrice de Vérin au 04 74 59 82 07

Votre enfant doit être inscrit du CE1 au CM2, appelez Madame REBER, directrice de St Michel au 04 74 56 66 43.

Nous vous attendons nombreux à la journée « portes ouvertes » le samedi 30 janvier de 9 heures à midi.

Bonne année à tous, très amicalement,

Les enseignantes :

Céline Gimbert, Céline Cousin, Christine Chataing et Muriel Reber

En savoir plus : www.mairie-saintmichelsurrhone.fr/ecoles-cantines-ramassage-scolaire.php

Annonceurs

ÉTANCHÉITÉ
VÉGÉTALISATION
BARDAGE
BASSIN TECHNIQUE

ZA les Bretteaux
42410 St Michel S/Rhône
Tél.: 04 74 87 33 52
Fax: 04 74 87 36 57
manrey@wanadoo.fr

NR2
MANREY

Vie scolaire

ASSISTANTES MATERNELLES

Période du 01/10/2015 au 31/12/2016

SAINT MICHEL SUR RHONE

GONCALVES Marie-Thérèse 1095 Route de Verlieu 04 74 87 27 19
42410 SAINT MICHEL SUR RHONE 06 10 19 48 83

Places agréées : 2

Places disponibles

- 1 à partir du 13/10/2015

MOUNIER Claire 230 rue de la FAVERGE 04 74 56 81 07
flint-claire@orange.fr 42410 SAINT MICHEL SUR RHONE

Places agréées : 4

Places disponibles

- 2, du 01/09/2015 au 31/08/2016

SAINT MICHEL SUR RHÔNE

BESSET Emilie 40 Rue rampot 09 52 93 67 81
emiliebesset69@gmail.com 42410 SAINT MICHEL SUR RHÔNE 06 05 17 74 10

Places disponibles

- 3, du 01/09/2015 au 31/12/2015
- 1, du 01/01/2016 au 31/12/2016

CERQUEIRA Marie-Christine 370 rue du Vianon 04 74 57 71 42
nelschris@free.fr 42410 SAINT MICHEL SUR RHÔNE 06 10 31 56 17

Places agréées : 4

Places disponibles

- 4, du 01/09/2015 au 31/08/2016

VEYCHARD Sophie 485 Chemin du TREUIL 04 74 87 22 36
42410 SAINT MICHEL SUR RHÔNE 06 71 61 79 80

Places agréées : 3

Places disponibles

- 1 à partir du 01/09/2015





TRANSPORTS SCOLAIRES :

Transport scolaire collège :

4 collèges sont desservis par les transports scolaires :

- collèges public et privé de Condrieu
- collèges public et privé de Pélussin



Ces transports s'organisent en 3 circuits :

- **Le circuit n°1** qui transporte les élèves de St Michel en haut et dessert les collèges de Condrieu est géré par la commune de St Michel
- **Le circuit n°2** qui transporte les élèves habitant le bas de la commune (RD 1086) vers les collèges de Condrieu est géré par l'ATS (association des transports scolaires : renseignements à Christine Vinay au 06.10.21.79.52).
- **Le circuit n°3** transportant les élèves du haut de la commune vers les collèges de Pélussin est géré par l'ATS. (association des transports scolaires : renseignements à Christine Vinay au 06.10.21.79.52).

Points d'arrêt des différents circuits :

- **circuit n°1** (St Michel le haut / Condrieu) : La maison brûlée, la Priverie, la Croix Rouge haut, le Bourg, le Vianon, la Cartherie
- **circuit n°2** (St Michel le Bas / Condrieu) : passage à niveau, Poncin (Vérin)
- **circuit n°3** (St Michel / Pélussin) : La Priverie, Le Bourg, L'Arnaude, la Maison Brûlée

Ramassage scolaire de l'école maternelle et élémentaire (RPI Vérin / St Michel)

Les documents de demande de carte de car sont à télécharger sur www.loire.fr. Le règlement est à payer directement au Conseil Général de la Loire.

En début d'année scolaire, les familles sont informées des modalités de remboursement communal de la carte de car dans le carnet de correspondance de leur enfant.

En savoir plus : www.mairie-saintmichelsurrhone.fr/transports-scolaires.php

Vie scolaire

VOUS ETES...	QUI DONNE LES DOCUMENTS / QUAND ?	COMMENT FAIRE ?
Nouveau collégien souhaitant utiliser le circuit n°1	Conseil Général de la Loire	www.loire.fr / transports solaires
Déjà collégien utilisant le circuit n°1	Les collèges (juin) ou Conseil général de la Loire	www.loire.fr / transports solaires
Nouveau collégien souhaitant utiliser les circuits n°2 et n°3	L'école donne les dates de permanences de l'ATS (juin)	<u>Rendez-vous aux permanences de l'ATS</u>
Ancien collégien utilisant les circuits n°2 et 3	Les collèges donnent les dates de permanences de l'ATS (juin)	<u>Rendez-vous aux permanences de l'ATS</u>

LE SAVIEZ VOUS

Le Conseil Général de la Loire peut prendre en charge le parcours d'approche des collégiens et lycéens aux services de transport (lignes régulières, service scolaire, gare SNCF). Celui-ci ne doit pas être inférieur à 2 km (aller simple) - Renseignez-vous en mairie -

Mentionnez le dans le prochain dossier d'inscription.

REMBOURSEMENT CARTE DE TRANSPORT des élèves de primaire et maternelle

Depuis plusieurs années la Commune de St Michel sur Rhône rembourse la majeure partie des frais de la carte de transport des enfants scolarisés au sein du RPI (regroupement pédagogique intercommunal) et empruntant le car.

Pour rappel, vous avez jusqu'aux vacances de Noël pour présenter au secrétariat la copie de la carte de transport de l'enfant, un RIB et le justificatif de paiement reçu par mail du Conseil général de la Loire

Le remboursement sera effectué en début d'année civile .



CENTRE DE LOISIRS « Les 4 Communes »

(communes de Chuyer, la Chapelle Villars, Vérin et St Michel sur Rhône)

Accueil des enfants de 3 à 11 ans

Année scolaire 2014-2015

Cette année scolaire a débuté par un changement d'organisateur pour vos accueils de loisirs ; depuis août 2014 vos accueils collectifs de mineurs sont gérés par La Société Publique Locale du Pilat Rhodanien.

La SPL a été créée par les 14 mairies appartenant au canton de Pélussin et la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien pour reprendre les centres de loisirs, les crèches et la cuisine centrale traditionnelle qui fournit les repas à 10 écoles du canton. Les équipes d'animation n'ont pas changé.

La SPL du Pilat Rhodanien n'étant pas une association, les familles n'ont plus à payer de cotisation annuelle. Cependant la TVA de 20% est en vigueur.

HORAIRES d'OUVERTURE et LIEU de l'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Cette année scolaire 2015-2016, le centre de Loisirs « Les 4 Communes » ouvre la 1^{ère} semaine des petites vacances scolaires (hormis vacances de fin d'année) : De 7h à 19h

- * Vacances d'Automne à la Chapelle Villars (04 74 87 83 83)
- * Vacances de Février à la salle communale de Vérin (04 74 57 02 53)
- * Vacances de Printemps à l'école de St Michel sur Rhône (04 74 56 66 43)
- * Juillet à l'école publique de Chuyer (04 74 56 76 93)
- * Fin Août à Vérin

Vous pouvez nous joindre aux numéros de téléphone ci-dessus uniquement pendant notre semaine d'ouverture durant les vacances.

Si besoin d'un système de garde en dehors de ces dates, le centre de loisirs de Pélussin est ouvert à l'année.

INSCRIPTIONS

- **Par courriel** aupaysdesenfants@gmail.fr
Par téléphone 04 74 20 92 62 (pendant la période scolaire, laisser un message)

Les inscriptions se font au plus tard le jeudi de la semaine concernée. Cependant, les inscriptions ou annulations tardives seront possibles exceptionnellement, dans le cadre où les animateurs présents sont en nombre suffisants pour accueillir vos enfants.

Les inscriptions se font à la journée, ou à la demi journée ; avec ou sans repas. Pour plus de renseignements, appeler le centre de loisirs ci-dessus.

- « Centre de Loisirs de Pélussin » : centresloisirpelussin@splpilatrhodanien.fr

Vie scolaire

ANNEE SCOLAIRE 2014—2015

Le centre de loisirs est l'endroit idéal pour jouer, créer, s'amuser, fabriquer... ensemble.

Les activités manuelles, les jeux collectifs ainsi que le rythme des journées sont adaptés à l'âge des enfants.

Chaque année, la SPL organise des séjours été et hiver pour les enfants des environs. Les programmes des vacances et des séjours sont distribués via les écoles environ un mois avant le début des vacances.

Les différents thèmes abordés durant l'année scolaire écoulée :

* vacances d'Automne 2014, « L'Australie et les Aborigènes » :

De l'art Aborigène à la décoration d'un didgeridoo ; des espèces endémiques d'Australie au lancé de boomerang ; thème coloré et inépuisable pour intéresser les enfants !

* vacances de Février 2015, « Au Moyen Age » :

Décorations médiévales (blason, vitraux...) ; Châteaux forts (preux chevaliers et princesses) ; Enluminure et Lettrines, sans oublier la fabrication d'une galette des rois (délicieuse à n'importe quelle période de l'année).

* vacances de Printemps 2015, « Les Animaux d'Afrique » :

Fresque géante, graffitis en Pelages variés et fabrication de masques divers.



* Juillet 2015, à l'école publique de Chuyer :

« Dans le monde des Artistes » : De la peinture façon grands maîtres au 7^{ème} Art...

« Voyage à bord du Transsibérien » : Rendez-vous chez les Tsars de Moscou à la Toundra... pour poursuivre notre tour du monde.

« Robinson Crusoe » : Pour devenir un parfait aventurier grâce aux chasses au trésor, à la fabrication de radeau...

« Danse contemporaine » avec Elsa MICOUD

Atelier d'expression corporelle pour jouer avec nos émotions et découvrir notre corps. Une représentation auprès des parents a eu lieu le vendredi 31 juillet 2015 pour clôturer nos vacances à Chuyer.

*Fin Août, « Les Vikings » :

Ces vacances ont été annulé faute d'inscription suffisante... les enfants ont été accueillis au centre de loisirs de Pélussin.

C'est ainsi qu'une autre année scolaire s'achève...

N'hésitez pas à envoyer un courriel ou à laisser un message téléphonique pour plus d'informations.

Bonne fin d'année à Tous

L'équipe de la SPL



Vie scolaire

Gilles CHATRON



Gilles CHATRON
Menuiserie ALUMINUM ET PVC - VERANDAS
Vitrerie - Stores - Volets roulants

VERANDAS d'expo
ENTREE LIBRE

Menuiseries ALU
Menuiseries PVC
Vérandas sur mesure
Volets roulants et
Brises soleil
Portails extérieurs
Portes de garage
Stores intérieurs
Stores extérieurs

340 route de Verlieu 42410 St Michel S/Rhône
Tél. 04 74 56 62 14
Fax 04 74 15 90 88
Email : gilles.chatron@wanadoo.fr

Annonceurs

Annonceurs

Chambres d'Hôtes
Claudette et Georges Bonnet



☎ 04 74 59 51 01
L'ollagnière
42410
St Michel sur Rhône



Menuiserie . Charpente . Couverture
Le Bourg 42410 Chuyer
Tél. 04 74 87 80 72

Annonceurs

CETTE ANNEE A SAINT MICHEL :

Cette année un certain nombre d'aménagements ont été menés sur la Commune.

- Les quartiers du Grand Val et de Jassoux sont dorénavant limités à 30km/h. La mise en place des panneaux a été faite en début d'année 2015.
- Une partie du revêtement de la rue des Granges a été repris cet automne ainsi que l'amorce du chemin de l'Arnaude.



- Trois panneaux auto-stop sont en place depuis début Décembre. L'équipe municipale réfléchit à la mise à disposition pour les autostoppeurs et les conducteurs d'un moyen de reconnaissance commun.



Un panneau covoiturage a été posé place de la Mairie. Vous avez à votre disposition les sites internet suivants :

<http://www.covoiturage-grandlyon.com/>

<http://www.pilat-covoiturage.net/>

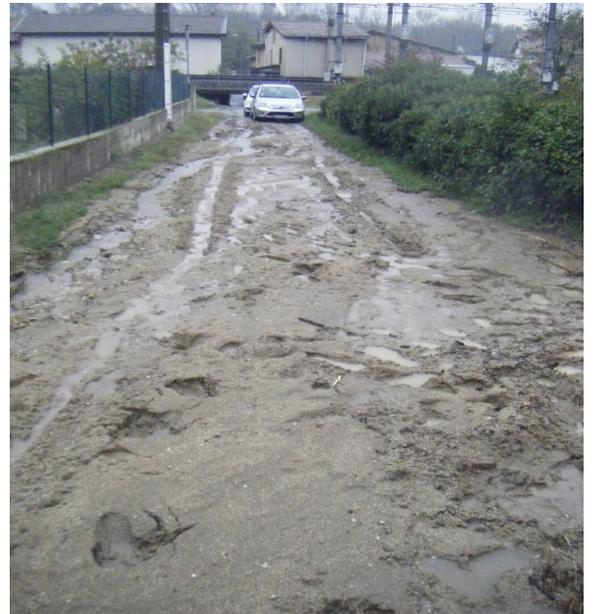
Vous pouvez aussi contacter la maison de la mobilité du Pilat : 04 74 87 52 01 ou mopi@parc-naturel-pilat.fr.

Travaux & projets

- Chantier aménagement création de fossés à la cornas .



- Remise en état de la chaussée impasse de la croix rouge



- Réhabilitation des appartements de la commune .

- reprise du revêtement impasse de la Palandre. Le bitume augmenterait les problèmes d'inondation dans un secteur très plat, nous restons donc sur un concassé qui absorbe mieux les pluies.
- Aménagement chemin impasse croix Margot .



Plâtrerie - Peinture - ravalement
isolation extérieure

06 48 72 56 02
Bouchrit.thierry@live.fr

Route des deux vallées 69420 TREVES

Annonceurs

Travaux & projets

PROJETS VOIRIE 2016 :

- La liaison piétonne entre le bourg et le quartier de la Faverge devrait être réalisée courant 2016.
- Réaménagement voie de retournement et parking impasse de la Sissi.
- Réhabilitation église : travaux entrée



Petit RAPPEL :

Nous rappelons à tous que l'entretien et la remise en état de la route Départementale (RD34) qui relie la RN86 à Saint Michel sur Rhône ne dépend pas de notre commune.

Nous faisons tout notre possible auprès des services du conseil départemental pour que les travaux de réfection soient menés dans les plus brefs délais...

Les travaux devraient avoir lieu en 2 phases. La première pendant les vacances de février avec la modification des virages de la montée.

La reprise de l'enrobée se fera dans un second temps.

Annonceurs

- * Voie d'accès
- * Enrochement
- * Evacuations diverses
- * Aménagement terrain
- * Terre végétale
- * Sable, Gravier ...

BRUN T.P

Sylvain Brun
06.09.84.94.88
brun-tp@orange.fr

Impasse du Berthon

42410 La Chapelle Villars



PARC REGIONAL DU PILAT

Les Crêts du Pilat reconnus patrimoine paysager national

Par décret du 21 août 2015, le Ministère de l'Ecologie du développement durable et de l'énergie, vient de classer parmi les monuments naturels et les sites, le site des Crêts du Pilat dont le périmètre s'étend sur les communes de Colombier, Doizieux, Graix, La Valla-en-Gier, Pélussin, Roisey et Véranne.

Le Parc du Pilat se félicite de ce classement dont le projet était inscrit dès la première charte du Parc en 1974. Après 40 ans de travail et d'effort, les Crêts du Pilat rejoignent le cercle fermé de sites comme le Massif du Mezenc, les Gorges de la Loire, les Volcans d'Auvergne ou encore, la Dune du même nom.

Le classement a pu se faire sur un périmètre ajusté porté par un large consensus. Tous les acteurs du territoire concerné, à commencer par les communes et les acteurs économiques comme les forestiers et les agriculteurs ont été associés aux nombreuses concertations conduites par l'Etat, porteur de la démarche.

Aujourd'hui le classement du site des Crêts apporte une protection et une renommée aux sommets du Pilat. Les activités telles que les loisirs, la chasse, la circulation des personnes et des véhicules, ne sont pas plus réglementées dès lors qu'elles ne créent pas d'impact nouveau sur le paysage.

La reconnaissance de la qualité du site permettra la mise en œuvre d'actions pour accompagner l'ensemble des acteurs qui contribuent déjà à la qualité des paysages.

Ce site est désormais reconnu non seulement comme le trésor du Pilat, mais aussi comme un trésor national à transmettre aux générations futures.

Votre délégué au Parc du Pilat

Votre commune est représentée au sein du Syndicat mixte du Parc du Pilat par un élu du conseil municipal.

Le Parc du Pilat est un syndicat mixte piloté par des représentants des communes, des intercommunalité, des Départements de la Loire et du Rhône et de la Région Rhône-Alpes.

Les élus siègent au comité syndical, à certaines commissions et groupes de travail où sont discutés les projets.



Intercommunalité

Pour savoir comment construire et rénover dans le Pilat

Le Parc dispense des conseils en matière d'architecture. Afin d'accompagner ces conseils, il vient d'éditer un dossier documentaire « Construire dans le Pilat » destiné à donner toute l'information utile aux personnes intéressées.

Vous y trouverez les principales règles locales à connaître avant le dépôt d'un permis de construire, d'une déclaration préalable ou d'un permis d'aménager.

De portée générale, sans entrer dans les spécificités communales des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), il décline les grands principes qui fondent l'unité architecturale du Pilat. A la fois explicatif et pratique ce dossier documentaire est destiné à tous ceux qui construisent dans le Pilat. Il est donc accessible à tous et synthétique, pour que l'architecture ne reste pas l'apanage des spécialistes.

Si une maison appartient à son propriétaire, le paysage dans lequel elle s'inscrit appartient à tous !

Ce dossier est disponible dans votre mairie, au Centre de ressources sur l'habitat durable à la Maison du Parc, et en ligne sur www.parc-naturel-pilat.fr

Vous trouverez plus d'informations sur la construction dans le Pilat au Centre de ressources de l'habitat durable, ainsi qu'auprès des architectes conseils du Parc, tel 04 74 87 52 01 pour prise de rendez-vous.

www.pilat-ecoacteurs.fr, un nouveau site internet vitrine de l'activité économique du Pilat

Le nouveau site internet www.pilat-ecoacteurs.fr, partagé avec les entreprises, les associations, et tous les acteurs de l'économie locale, a vocation à créer du lien et mieux faire connaître ceux qui font vivre le Pilat. Les entreprises et associations y figurent dans l'annuaire, elles peuvent également publier des annonces dans la ressource en ligne et des actualités sur la page d'accueil.

Les habitants trouveront donc les entreprises de leur commune, ainsi que les associations actives dans la vie locale.

Pilat-ecoacteurs.fr est une véritable mine d'informations sur l'activité économique à l'échelle du Pilat : état des lieux de l'agriculture, de la filière bois, de l'économie sociale et solidaire, ... et les enjeux que représentent ces activités pour le territoire.

Entreprises, associations et particuliers peuvent s'abonner aux informations publiées, un bon moyen de suivre ce qui se passe dans le Pilat.

Vous souhaitez figurer sur ce site internet Pilat, n'hésitez pas à contacter Didier Lazzareschi, chargé de mission éco-développement du Parc du Pilat - 04 74 87 52 01





La Maison des Services

PERMANENCES A LA MAISON DES SERVICES A PELUSSIN

SUR RENDEZ-VOUS AU 04.74.56.75.60

PERMANENCES « EMPLOI »

Pôle Emploi	Lundi au Jeudi uniquement sur convocation	
Mission Locale	4 ^{ème} Jeudi du mois	9h - 12h et 13h30 - 17h
MIFE Loire Sud	1 ^{er} Mercredi du mois (physique)	9h - 12h30 et 13h30 - 17h
	2 ^{ème} et 4 ^{ème} Jeudi du mois (visio)	13h30 - 17h et 9h - 12h
Cap Emploi	1 fois par mois	13h30 - 17h30
SOS Petits Boulots	1 ^{er} et 2 ^{ème} Vendredi du mois	8h30 - 12h30
CIBC (Bilan de compétences)	2 Lundis par mois	8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h

PERMANENCES « ENTREPRENDRE »

CCI (Chambre de Commerce)	Le Mardi 1 fois par mois	13h30 - 16h
CMA (Chambre de Métiers)	Le Mardi 1 fois par mois	13h30 - 17h
IRP (Financement et création d'entreprises)	3 ^{ème} Vendredi du mois	8h30 - 12h
Expert-Comptable	2 ^{ème} Mardi	13h30 - 17h
	3 ^{ème} Vendredi	9h - 12h
L'atelier	Espace de travail partagé pour les indépendants et télétravailleurs salariés	Ouvert 7 jrs / 7

PERMANENCES « PETITE ENFANCE »

Guichet Unique (choix d'un mode de garde) 04.74.87.94.17	Permanence téléphonique Permanence physique (sur rdv)	Mardi 9h - 12h Mercredi 14h - 18h Jeudi 14h - 18h Vendredi 14h - 16h
Relais Assistants Maternels Parents Enfants (RAMPE) 04.74.87.53.73	Lundi Mardi Jeudi et Vendredi	

PERMANENCES « SANTÉ et SOCIAL »

INFIRMIERES (sans rdv)	Lundi au Vendredi	7h45 - 8h30
Médecine du travail MSA	Un Vendredi par mois	9h - 12h et 13h30 - 17h
CPAM/ sécurité sociale (sans rdv)	Tous les Mardis	8h30 - 12h30 et 13h30 - 16h
ANPAA	Tous les Mardis	10h - 12h30 et 13h30 - 16h
CARSAT Social	2 fois par mois	
CARSAT Retraite	4 ^{ème} Vendredi du mois	9h - 12h30 et 13h30 - 17h
SPIP	1 fois par mois sur orientation	9h30 - 12h30 et 13h30 - 17h
LE CHAPI	Les Lundis et Mercredis	14h - 19h
UDAF	Sur orientation	
CIDFF (permanence juridique)	1 ^{er} Mardi du mois	13h30 - 16h30
PACT LOIRE (logement)	2 ^{ème} Jeudi du mois	10h - 12h
FACE LOIRE (micro crédit personnel)	Un Mercredi par mois	9h - 12h
ASAS AMAVIE	2 ^{ème} Vendredi du mois	9h - 12h

Département Loire : sur rendez-vous au 04 77 39 65 71

Consultation PMI	1 ^{er} 2 ^{ème} et 4 ^{ème} Jeudi du mois	8h30 - 12h30
Assistances sociales		
Délégation à l'insertion et à l'emploi (suivi RSA)		
Conseillère économique sociale et familiale		
Maison Loire Autonomie		

En savoir plus : <http://www.pilatrhodanien.fr/-Services-a-la-personne-.html>

Intercommunalité

L'@telier (Tél. : 04 74 56 75 60)

Travailler à proximité de chez soi au sein d'un espace de travail partagé et équipé

Notre territoire, très résidentiel, est habité par de nombreuses personnes travaillant sur les agglomérations lyonnaise, stéphanoise, de l'Isère Rhodanienne.

Ces déplacements sont générateurs de stress, de fatigue, de pollution et de dépenses. Sur le Pilat, les déplacements pour se rendre sur son lieu de travail, représentent 8 000 € de budget moyen, pour une famille.

De même, de nombreux entrepreneurs locaux sont en demande de rencontres et d'échanges avec d'autres professionnels.

La communauté de communes a décidé d'apporter une réponse à ces problématiques en développant un espace de travail partagé au sein de la Maison des Services.

L'@telier s'adresse à toutes personnes (entreprises, indépendants, salariés, nomades, futurs créateurs d'entreprises, associations, etc.) recherchant un environnement de travail professionnel à proximité et souhaitant travailler au sein d'un collectif.

Pour l'entreprise : le télétravail des salariés c'est 20 à 30 % de gain de productivité, un levier de motivation ; c'est une image dynamique, attractive et novatrice propice à l'accueil de nouveaux talents.

Pour le salarié : le télétravail limite les déplacements, génère des économies, réduit les émissions de CO2 ; le télétravail est plus efficace et mieux adapté à la vie de famille.

Pour les indépendants et les personnes en démarche de création d'entreprise, le coworking crée l'émulation, évite l'isolement, permet de partager ses compétences, d'avoir accès à des services (haut débit, reprographie, salle de réunion équipée en Visioconférence, etc.), de bénéficier de conseils d'autres entrepreneurs et de professionnels (conseillers Chambre de Commerce, Chambre de métiers, comptable...) et une bonne dose de convivialité !

Les services proposés :

- 9 postes de travail (2 bureaux individuels et un espace ouvert)
- 1 salle de réunion de 42 m² avec Visioconférence
- des accès internet (haut débit et WIFI)
- du matériel de reprographie
- une salle détente, cuisine, café
- un accès 7 jours / 7 - 24 h /24
- des échanges et de la mise en réseau entre entrepreneurs
- des modalités d'accompagnement à la création et au développement d'entreprises.

Tarifs :

- 12 à 16 € la journée (dégressivité selon la fréquence d'utilisation et un plafond mensuel de 200 € pour l'espace ouvert).
- Tarifs préférentiels pour les demandeurs d'emploi et jeunes entreprises en phase de création (crédit de 10 journées offertes).



En savoir plus : www.facebook.com/atelierpilatrhodanien

Le Programme d'Intérêt Général « Lutte contre les Précarités »

Vous avez des travaux de construction ou de réhabilitation, la Communauté de communes peut vous aider financièrement. Depuis le mois de janvier 2015, l'Etat et le Département de la Loire en collaboration avec les Communautés de Communes dont celle du Pilat Rhodanien a mis en place un Programme d'Intérêt Général (PIG) « lutte contre les précarités »

Les objectifs du PIG sont les suivants :

- réhabiliter le parc ancien et lutter contre l'habitat indigne ou dégradé,
- lutter contre la précarité énergétique (réalisation de travaux d'économie d'énergie),
- adapter les logements aux besoins des personnes en perte d'autonomie.

Dans le cadre de ce PIG, un accompagnement individuel est proposé par l'association « PACT-Loire » (en complément de l'accompagnement actuel de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien) pour les porteurs de projet de rénovation de leur habitat, éligibles aux aides de l'Agence nationale pour l'habitat.

Des permanences sont organisées mensuellement, le deuxième jeudi de chaque mois de 10h à 12h à la Maison des Services à Pélussin (7 rue des Prairies) afin que les demandeurs puissent rencontrer le PACT Loire qui aura la charge de monter les dossiers de subvention. Les aides financières du PIG complètent les subventions actuelles de la Communauté de communes dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH).

Aide de la Communauté de communes pour l'adaptation des logements au vieillissement et au handicap

BÉNÉFICIAIRES :

Les propriétaires, ayant plus de 65 ans et / ou justifiant d'un taux d'invalidité permanente, qui occupent leur logement, et qui souhaitent réaliser des travaux spécifiques d'invalidité ou d'adaptation

Les locataires ayant plus de 65 ans et / ou justifiant d'un taux d'invalidité permanente, qui occupent leur logement et qui souhaitent faire réaliser, par leur propriétaire des travaux spécifiques d'accessibilité ou d'adaptation

CONDITIONS :

Les bénéficiaires doivent respecter les conditions de ressources majorées de l'Anah.

Les travaux doivent être compris dans la liste des travaux subventionnables par la Communauté de communes.

Les travaux, réalisés par des professionnels du bâtiment, peuvent être engagés uniquement après la réception d'un dossier complet de demande de subvention par la Communauté de communes.

MONTANT :

Montant correspondant à 20 % du montant HT des travaux d'adaptation. Le montant de l'Aide Communautaire ne peut pas excéder 800 €. Un dossier complémentaire peut être déposé dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) départemental « lutte contre les précarités ». Pour pouvoir en bénéficier, il est nécessaire d'attendre l'accord de l'Anah pour commencer les travaux.



Aide de la Communauté de communes pour l'accession sociale à la propriété

BÉNÉFICIAIRES :

Les personnes qui respectent les conditions ci-après.

CONDITIONS :

Quatre conditions qui doivent être simultanément respectées :

- être primo-accédant ;
- bénéficier du PTZ+ (Prêt à Taux Zéro Plus) ;
- respecter le critère énergétique « Étiquette énergétique A » pour les constructions neuves ou le critère énergétique « Étiquette énergétique C », pour les réhabilitations ;
- engager les travaux, réalisés par des professionnels du bâtiment, uniquement après réception d'un dossier complet de demande de subvention par la Communauté de communes.

MONTANT :

Les montants forfaitaires correspondant à 3 000 € pour une famille inférieure ou égale à 3 personnes et à 4 000 € pour une famille supérieure ou égale à 4 personnes.



Intercommunalité

Aide de la Communauté de communes pour l'amélioration des conditions de l'habitat privé

BÉNÉFICIAIRES :

Les propriétaires bailleurs qui souhaitent réaliser des travaux pour pouvoir louer leur logement.

CONDITIONS :

Les projets doivent faire l'objet d'un conventionnement, avec ou sans travaux, avec l'Anah (Agence nationale de l'habitat) hormis ceux relevant de la « prime vacance ». Les conditions d'éligibilité sont identiques à celles de l'Anah. Un dossier de demande d'aide devra être préalablement déposé auprès de l'Anah.

Les travaux, réalisés par des professionnels du bâtiment, ne peuvent être engagés qu'après réception d'un dossier complet de demande de subvention par la Communauté de communes. Les travaux doivent être d'un montant minimum de 1 500 € HT.

MONTANT :

Montant correspondant à 10 % du montant des travaux HT plafonnés à 4 000 € maximum d'aides, si le logement fait l'objet d'un conventionnement avec l'Anah. Montant forfaitaire de 2 000 € pour les logements vacants de plus de six mois. Un dossier complémentaire peut être déposé dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) départemental « lutte contre les précarités ». Pour pouvoir en bénéficier, il est nécessaire d'attendre l'accord de l'Anah pour commencer les travaux.



Aide communautaire permettant de lutter contre la précarité énergétique et l'habitat indigne pour les propriétaires occupants

BÉNÉFICIAIRES :

Les propriétaires occupants éligibles au Programme d'Intérêt Général départemental « lutte contre les précarités » pour les thématiques « habitat indigne » et « précarité énergétique ».

CONDITIONS :

Un projet ne correspondant pas aux critères du PIG départemental « lutte contre les précarités » ne pourra pas bénéficier de l'Aide Communautaire.

Les travaux, réalisés par des professionnels du bâtiment, ne peuvent être engagés qu'après réception d'un dossier complet de demande de subvention par la Communauté de communes et après accord de l'Anah.

MONTANT :

Pour les logements identifiés comme très dégradé et/ou indignes dans le PIG départemental « lutte contre les précarités », la Communauté de communes peut verser 1 500 € par logement

Pour les logements identifiés comme énergétiquement précaires dans le PIG départemental « lutte contre les précarités », la Communauté de communes peut accorder :

- 500 € par logement lorsque le montant HT des travaux est supérieur à 1 500 € et inférieur à 5 000 €,
- 1 000 € par logement lorsque le montant HT des travaux est supérieur ou égal à 5 000 €.

CONTACT :

Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Loïc DOLAT – Responsable de l'Aménagement / Urbanisme
/ Habitat et Accessibilité
9 rue des Prairies - 42410 PÉLUSSIN
Tél. : 04 74 87 53 74



Le Panier du Pilat
 RN 86 - Z.A. des Bretteaux
 Saint-Michel-sur-Rhône
 Tél. 04 74 87 06 32
 contact@lepanierdupilat.fr

www.lepanierdupilat.fr

du lundi au samedi
 9 h - 12 h 30 et 15 h - 19 h



- Porc frais
- Plats cuisinés
- Saucissons secs
- Saurisserie
- Salades
- Brochettes
- Jambons
- Patés
- Quiches
- Volailles
- Salaisons
- Fumage

BOUCHERIE - CHARCUTERIE



☎ 04 74 59 53 46 - 📞 06 07 02 00 54
 email : vercasson.moulin@wanadoo.fr
 37, Grande Rue - 69420 CONDRIEU

LA ROULOTTE DES SAVEURS

**EPICERIE
 PRODUITS DU TERROIR**

Stéphane Laurent
Tél. 06 14 25 69 45
 Pont-Jacquet, 42520 Roisey
laroulottedessaveurs@gmail.com



AU JARDIN DU PILAT

21, ZA de Verlieu
 42410 CHAVANAY

du lundi au samedi
 de 9h à 12h et de 14h à 19h

Arbres fruitiers & d'ornement
 poteries - terreau
 plants de légumes & fleurs
 phytosanitaire - semences

tél 04 74 48 20 58 port : 06 73 39 82 21



Annonces

Intercommunalité



Premier réseau associatif français de proximité, l'ADMR a pour projet de permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles en apportant un service adapté à leurs attentes et à leurs besoins. Nos services s'adressent à des personnes libres de choisir le soutien qui leur convient.

L'implantation au cœur des territoires fait partie de l'identité de l'ADMR.

L'engagement des bénévoles, leur ancrage dans la vie locale et leur savoir-faire contribuent à l'amélioration de la qualité de vie, à la création d'emplois et à la mise en évidence des besoins émergents.

2015 a été une nouvelle année de mobilisation pour promouvoir notre modèle associatif, pour défendre les intérêts de nos clients, de nos salariés et de notre réseau fort de 3270 associations réparties sur 94 départements.

Pour marquer cet événement, plus de 2000 personnes, salariés et bénévoles de l'ADMR se sont réunis lors du forum des 19 et 20 novembre 2015 à St Etienne.

L'Union nationale ADMR, les comités régionaux, les fédérations et associations continueront à porter, à leur niveau et au-delà de cet événement, les revendications du réseau, notamment autour de la loi d'adaptation de la société au vieillissement.

L'ADMR INTERCOMMUNALE DU PELUSSINOIS intervient ;

- Aide aux personnes âgées l'ADMR apporte les services à domicile qui leur permettent de rester chez elles et de s'y sentir bien : **Présence et réconfort au quotidien.**
- Installation d'appareil téléassistance FILIEN ADMR pour personnes isolées ou en difficulté. Une sécurité à la portée de tous 365 JOURS PAR AN & 24/24 heures.
- Aide aux familles grossesse, naissance, adoption, maladie de courte durée, aide aux relations parents/enfants désir de concilier vie familiale et vie professionnelle.
- Garde d'enfants au domicile des parents.
- Prestations qualité de vie, pour permettre de se libérer des tâches quotidiennes.
- Actions récréatives sorties, ateliers divers pour maintenir le lien social.

Depuis 70 ans l'ADMR, les bénévoles sont les piliers du réseau.... Grâce à leur action ils sont les messagers d'un lien social... venez les rencontrer, peut être rejoindre leur action.... Pour connaître toutes les prestations proposées, pour votre confort et celui de vos proches .

Heures d'ouverture du bureau

Mardi : 8h30 – 13 h & 13h30 – 16 h

Mercredi : sur rendez- vous

Jeudi : 8h30 – 13 heures & 13h30 – 16 h

Vendredi : 13h30 – 15 h 30

Maison des Services

ADMR

22 bis rue des 3 sapins

42410 – PELUSSIN –

Téléphone 04.74.59.61 63 –

courriel sydonat@pelussin.fede42.admr.org



Animation : sortie à la Forge



LISTE DES ASSOCIATIONS :

ASSOCIATIONS

A.C.P.G - C.A.T.M	Président :	FRUIT Jean Adam
	Adresse :	440 rue des Granges 42410 ST MICHEL SUR RHONE
	Téléphone :	Fixe : 04-74-56-66-41 Gsm : (inconnu)
	mail :	mejaf@sfr.fr
ACCA ST MICHEL	Président :	Daniel ROCHE
	Adresse :	30 rue du Réseau Ange 42410 St Michel sur Rhône
	Téléphone :	Fixe : (inconnu) Gsm : 06-64-98-62-24
	mail :	menuiserie69@serraille.com
ASSOCIATION DES PÊCHEURS	Président :	BRIAT Louis
	Adresse :	Chantelouve 4210 CHAVANAY
	Téléphone :	Fixe : 04-74-59-17-43 Gsm : (inconnu)
	mail :	hector3842@gmail.com
ATELIER COULEUR PASTEL	Président :	COTTENCIN Brigitte
	Adresse :	390 rue du Moulard 42410 St Michel sur Rhône
	Téléphone :	Fixe : (inconnu) Gsm : 06-86-84-73-23
	mail :	couleurpastel42@hotmail.fr
COMITE DES FÊTES	Président :	SERRAILLE Christian
	Adresse :	250 chemin de l'arnaude 42410 ST Michel sur Rhône
	Téléphone :	Fixe : 04 74 56 62 27 Gsm : (inconnu)
	mail :	menuiserie69@serraille.com
ENDURO PILAT RHODANIEN	Président :	SERRAILLE Christian
	Adresse :	250 chemin de l'arnaude 42410 ST Michel sur Rhône
	Téléphone :	Fixe : 04 74 56 62 27 Gsm : (inconnu)
	mail :	menuiserie69@serraille.com
GYM 2000	Président :	VIAL Daniel
	Adresse :	10 chemin de la Vieille Chapelle 42410 LA CHAPELLE VILLARS
	Téléphone :	Fixe : 04-74-87-82-84 Gsm : (inconnu)
	mail :	danielvial42@orange.fr

Vie associative

ASSOCIATIONS

JUMELAGE SORO / ST MICHEL	Président :	LUZY Simone
	Adresse :	560 chemin de la Rézoly 42410 ST MICHEL SUR RHONE
	Téléphone :	Fixe : 04-74-87-23-70 Gsm : (inconnu)
	mail :	
LES AMIS DE ST MICHEL	Président :	GLENAT Danièle
	Adresse :	215 rue du Piaton 42410 ST MICHEL SUR RHONE
	Téléphone :	Fixe : (inconnu) Gsm : (inconnu)
	mail :	monique.wendlinger@free.fr
LES FILS D ARGENT	Président :	FAURE Claude
	Adresse :	350 rue de Jassoux 42410 ST MICHEL SUR RHONE
	Téléphone :	Fixe : 04-74-59-84-77 Gsm : (inconnu)
	mail :	ginou.faure@orange.fr
LES PIEDS DE VIGNE	Président :	MOUNIER Laura
	Adresse :	230 rue de la Faverge 42410 St Michel sur Rhône
	Téléphone :	Fixe : (inconnu) Gsm : 06-71-98-44-98
	mail :	
PETIT THEATRE DE ST MICHEL	Président :	MARQUES Danielle / VINCENT Thierry
	Adresse :	MONTAGNON 42520 LUPE
	Téléphone :	Fixe : 04-74-87-45-27 Gsm : (inconnu)
	mail :	contact@petit-theatre-pilat.eu
SOU DES ECOLES	Président :	Thomas BLANCO
	Adresse :	Sympérieux 42410 VERIN
	Téléphone :	Fixe : (inconnu) Gsm : 06-18-93-47-86
	mail :	soudesecolestmichelverin@laposte.net
TREFLE FOOT	Président :	BRUN Joseph
	Adresse :	LD BERTHON 42410 LA CHAPELLE VILLARS
	Téléphone :	Fixe : 04-74-87-84-62 Gsm : (inconnu)
	mail :	pascal.nazon@sfr.fr



Anciens Combattants Prisonniers de guerre

Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc et Veuves de la Loire

Section PILAT



La simple évocation de l'Association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre introduit dans l'esprit populaire une co-notation passéiste. Il est vrai que les commémorations qu'ils organisent dans les communes des cantons du Pilat n'attirent pas la foule des grands événements, qui sont des rassemblements où boire et manger constituent l'essentiel du programme de tradition.

Les Anciens Combattants reconnaissent volontiers qu'emplir les estomacs n'est pas la plus importante de leurs entreprises. Quand ils le font, c'est pour trouver le financement qui permettra d'aider tous ceux qui adhèrent à l'association, qu'ils soient adhérents sympathisants ou titulaires de la carte nationale. Notre solidarité légendaire se continuera encore quand la tête d'un des nôtres, ne sera plus en possibilité d'auto-exprimer son attachement à l'association. Il continuera d'être en son sein, même si l'exécuteur de la tutelle ne l'y maintient pas, quel qu'en soit la raison.

Lors des commémorations, les Anciens Combattants cherchent pourtant à nourrir les mémoires de tous ceux qui sont passés à côté de l'histoire du pays dans lequel ils vivent, depuis leur naissance ou depuis qu'ils y sont venus pour y apprendre la vie. Presque tout le temps les manifestations donnent lieu à des jours fériés, chômés et payés justement, pour que chacun puisse se consacrer aux grands moments de la Nation Française. Ainsi, instruit du passé national le citoyen français ne sera pas condamné à le revivre dans la douleur. Si ce sont les Anciens Combattants qui se chargent de cette transmission culturelle, c'est parce que les vieux qu'ils sont, marchant moins vite aux côtés des autres générations, connaissent le chemin qu'il faudrait emprunter pour ne pas rencontrer de nouveau le malheur. Avec eux, venez découvrir la randonnée de la vie.

Excellente année 2016 à tous.

Jean Adam FRUIT



Vie associative

LES PECHEURS

Groupement des pêcheurs de Cornas détente



Etang de Bailly

Cette année 2015 a permis à l'association des pêcheurs de fêter l'anniversaire des 10 ans de l'aménagement des étangs de Bailly. C'est autour d'un repas dans la cabane du pêcheur que les actionnaires accompagnés de leur conjoint ont passé une belle journée.

En effet voilà déjà 10 ans que les étangs sont en eau, et sont devenus un lieu incontournable à St Michel sur Rhône.

Une nouvelle partie commence avec l'accueil de nouveaux et le renouvellement d'anciens adhérents. Le contrat sera au choix : 1 an, 3 ans, 5 ans ou 10 ans, avec un montant de cotisation annuelle dégressif suivant le nombre d'années.

L'assemblée générale du vendredi 22 janvier, à 20 heures à la salle des fêtes de St Michel, sera le début des engagements pour les futurs pêcheurs.

Une bonne participation à nos deux safari-truites a permis la finition du sol dans la cabane du pêcheur.

La pêche est toujours ouverte de mars à fin novembre et la vente de carte journalière est possible. Renseignements à l'étang.

Toute l'équipe vous présente ses meilleurs voeux.

Le Président,
L. Briat

Moules-Frites : 24 janvier 2016

Safari-Truites : 10 avril 2016

Démonstration modélisme : 10 juillet
(organisé par MLEJ)

Soupe aux choux : 9 octobre



ATELIER COULEUR PASTEL

Pour occuper vos enfants pendant les vacances scolaires, l'ATELIER COULEUR PASTEL les accueille **tous mes matins de 9h30 à 12h00**, à partir de 3 ans.

Ils pourront découvrir le plaisir des couleurs et la joie de la création.

Depuis quatre ans, Brigitte Cottencin anime cet atelier pour artistes en herbe.

Vos petits pourront s'initier à la peinture sur différents supports ludiques (porcelaine, verre, bois et autres matières), la mosaïque, la poterie, le cartonnage...

Conditions :

- Sur réservation, forfait de 40 euros la semaine, 10 euros la matinée.
- Matériel et gouter fournis par l'atelier.
- Salle des fêtes de St Michel

Renseignements et inscriptions

Brigitte Cottencin au **06.86.84.73.23**

(le Moulard, Saint Michel sur Rhône)



Vie associative

GYM 2000

Gym 2000 : sport et bien-être...à proximité

Gym 2000 propose à tous ceux qui souhaitent garder la forme, des cours de gymnastique volontaire à Chuyer, Saint-Michel-sur-Rhône et à la Chapelle-Villars.

Chaque semaine, nos adhérents se retrouvent dans la bonne humeur pour se dépenser et oublier les tracas de la journée avec Cécile, notre animatrice diplômée. Au programme : échauffement, cardio training, renforcement musculaire, étirements et le meilleur pour la fin... la relaxation. Tout est réuni pour donner un moral et des muscles d'acier.

Les cours sont ouverts à tous, les inscriptions et les séances d'essai sont possibles tout au long de l'année. Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 04 74 87 82 84.

Cours dans les salles communales de :

- Saint-Michel-sur-Rhône (lundi de 19h00 à 20h00)
- Chuyer (lundi de 20h15 à 21h15)
- La Chapelle-Villars (mercredi de 19h00 à 20h00)





JUMELAGE SORO/SAINT MICHEL

Cette fin d'année 2015, vient de voir la fin du gouvernement provisoire du Burkina Faso, avec l'élection d'un nouveau président le 29 novembre. Monsieur Roch Marc Christian Kaboré succède à Monsieur Blaise Compaoré chassé par la rue le 31 octobre 2014 après 27 années de pouvoir.



Fondamentalement la vie du village de Soro ne changera pas, nous pouvons seulement espérer des améliorations.

Nos efforts portent toujours en priorité sur l'éducation. Actuellement 560 enfants sont scolarisés dans les 9 classes de Soro. Un projet de collège avec 2 classes 6e et 5e prend forme avec une classe de 4e en 2016. A midi la cantine accueille ces enfants : ce sont 9 tonnes de riz ainsi que de l'huile et des haricots qui composent les repas.

Les récoltes des cultivateurs de Soro ne permettront pas d'alimenter leur famille toute l'année. La pluie tombant en abondance cette année a provoqué des inondations dans les champs, anéantissant la récolte 2015. Le grenier communautaire que nous alimentons avec du sorgho et du maïs achetés aux prix les plus bas devra encore pallier le manque de récoltes. Ces denrées sont vendues aux familles nécessiteuses à un prix modique.

La brocante et la marche dans le Pilat n'ont pas fait partie de nos manifestations en 2015, tandis que les marchés africains ont connu un vif succès. Au printemps une randonnée est prévue dans le Pilat.

Nous remercions vivement les élus de St Michel et les généreux donateurs qui par leur participation financière nous soutiennent tout au long de l'année.



En haut :
la classe de
5e, des livres
pour la
bibliothèque,
en bas :
un élève à son
bureau, et la
classe de CM2.



Vie associative

LES AMIS DE SAINT MICHEL

Déjà 10 ans.

C'est le 8 décembre 2005 qu'a été créée notre Association «Les Amis de Saint Michel » en vue de la rénovation intérieure de notre église, à l'initiative du Père Bertrand Chatain alors curé de la Paroisse Frédéric Ozanam.

Nous avons donc voulu fêter cet anniversaire par une messe festive avec la participation de la chorale liturgique de Condrieu, concélébrée par le Père Bertrand Chatain, venu de Lyon pour cette occasion, et le Père Eugénio Elias. L'église était comble. Les nombreux participants étaient dans la joie de revoir leur ancien curé dont ils gardaient un excellent souvenir.

En ce qui concerne notre projet, il n'est pas tout à fait abouti car il reste encore à rénover l'entrée et la tribune. Nous espérons réaliser cette dernière tranche de travaux, en faisant encore appel à chacun, dans les meilleurs délais.

Excellente année 2016 à tous.



Acteur du
développement
durable
des territoires

Exploitation Pélussin
27, rue Boucharny
42410 PÉLUSSIN

SERVICE CLIENTÈLE
04 69 66 35 00

www.saur.com



Eau



Propriété - Ingénierie - Travaux - Multiservices - Loisirs

Annonces



LES FILS D'ARGENT

L'année 2015 s'est écoulée comme toutes les précédentes à grande vitesse car nos activités au club ne nous permettent pas de nous ennuyer. Cette année nous étions 74 inscrits et le club a fonctionné tous les 15 jours avec une moyenne de 40 présents.



ACTIVITES 2015

2015 a débuté le 8 janvier avec le traditionnel tirage des rois. Les activités suivantes se sont ensuite succédées :

- ◇ 10 janvier concours de belote 54 doublettes contre 76 l'année précédente (la route coupée nous a certainement fait tort)
- ◇ Jeudi 22 janvier : Assemblée générale suivie d'un repas : choucroute
- ◇ Lundi 2 février : journée à Tain L'hermitage nous étions 43 pour aller déguster un bon repas et écouter 1 chanteuse interprétant le répertoire d'Edith Piaf
- ◇ 19 février et 20 avril : nous avons organisé 2 concours de belote au sein du club suivis tous deux par un casse-croûte
- ◇ Du 18 au 22 mai : nous partions à Venise : 32 personnes mais seulement 16 appartenant au club
- ◇ Le 23 juin : nous sommes allés à la fête de l'amitié organisée par générations mouvement à St Julien Molin Mollette, certains ont concouru aux boules et une triplète de St Michel a été qualifiée pour aller disputer les finales à Port Barcarès.
- ◇ Le 25 juin : repas à la Croix de Montvieux qui marque le début des vacances d'été pour le club.
- ◇ 9 juillet : fête de l'UCRP à la chapelle Villars organisée par les clubs de Chuyer et la chapelle : concours de boules et cartes.
- ◇ Le 6 août : Pique nique à l'étang organisé par le bureau.
- ◇ Le 3 septembre : reprise du club.
- ◇ Le 12 septembre : Sortie d'une journée à Tence au siège des cars Jacon repas champêtre et spectacle en chansons par un imitateur de Michel Sardou
- ◇ Du 22 au 25 septembre : Déplacement de la triplète gagnante à Port Barcarès
- ◇ Le 24 octobre : Après-midi spectacle organisée par le l'UCRP.
- ◇ Du 2 au 5 novembre : Voyage à Lloret Del Mar
- ◇ Le 3 décembre : Repas de fin d'année 2015.

Nous rappelons que le club est ouvert à tous ceux qui voudraient nous rejoindre, ne restez plus seul venez vous divertir dans une ambiance chaleureuse.

Nous pensons à ceux qui nous ont quittés cette année.

Le président et les membres du bureau vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2016



Vie associative

LES PIEDS DE VIGNE

L'association les Pieds de Vigne rassemble les jeunes du village de 16 ans et plus. Elle organise des manifestations tout au long de l'année, et notamment la vogue annuelle de St Michel en septembre.

Grâce aux bénéfices de la vogue 2014, les jeunes de l'association sont partis un weekend à la montagne.

La vogue 2015 a été un succès et a réuni les habitants du village autour de nombreuses festivités.

La Vogue a débuté par la tournée des brioches où un accueil chaleureux a été fait aux conscrits.

Un concert vendredi soir a lancé les festivités, suivi d'un bal le samedi soir, d'un tournoi de pétanque et de la traditionnelle tome daubée le dimanche.

La réussite de cette fête a pu être possible grâce à l'aide des parents et des bénévoles qui se sont joints à l'équipe en place

L'association est composée d'une quinzaine de bénévoles. Le bureau se compose de :

- ◇ Mme MOUNIER Laura, présidente
- ◇ Mme VIAL Adeline, vice-présidente
- ◇ Mr BRIDIER Maxence, secrétaire
- ◇ Mme SOS Léa, vice secrétaire
- ◇ Mr BRUYERE Justin, trésorier
- ◇ Mme SOS Aline, vice trésorière.

Concernant les jeunes de l'année 1998 nous avons recruté :

- CHAUTANT Axel
- BERLIER Elie

C'est pour cela que les jeunes de l'association remercient tous leurs bénévoles et leurs parents qui ont participé à la réussite de cette manifestation.

Nous attendons d'autres futurs conscrits cette année et invitons les jeunes nés courant 1999 à nous rejoindre.

**Laura MOUNIER
(Présidente)**





COMITE DES FETES



Après un début d'année mi-figue mi-raisin (une matinée pot au feu début mars à St Michel le Bas) et une assemblée générale fin septembre le comité des fêtes a retrouvé des couleurs et des membres actifs : une soirée le 20 novembre pour le beaujolais nouveau et le 13 décembre après-midi Noël à St Michel.

Pour 2016 différents projets sont en cours et nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Tous les membres vous présentent leurs meilleurs vœux de santé et bonheur pour cette nouvelle année et espèrent une participation plus active des habitants.

Les personnes intéressées pour aider et participer aux animations peuvent prendre contact au 06.11.95.98.76.

Au plaisir de vous voir,

Le président et toute l'équipe



Vie associative

LE SOU DES ECOLES

Sou des écoles de Saint Michel sur Rhône et de Vérin 2015-2016

L'association du Sou des écoles de St Michel/Vérin finance ou cofinance les projets en lien avec les maîtresses : sorties, voyages, piscine, cinéma, matériels, etc.

Cette année le bureau est composé :

- Président : Thomas BLANCO
- Trésorier : Patrick LOISEL
- Secrétaire : Estelle FABBRI
- Secrétaire adjointe: Emilie BESSET

Administrateurs :

- ◇ Catherine DUMOULIN
- ◇ Séverine RAILLON
- ◇ Delphine DESURMONT
- ◇ Eric DESMARQUES
- ◇ Philippe POTTIER

Nos prochaines manifestations seront

- ⇒ Le loto le samedi 6 février 2016 à partir de 14h à la salle des fêtes de Vérin
- ⇒ Fête de l'école samedi 25 juin 2016
- ⇒ Une marche sera prévue pour fin septembre 2016

Toute l'équipe vous attend dans la bonne humeur et compte sur vous afin de réussir toutes ces prestations pour les enfants des deux villages.

Ecole de Vérin et de St Michel sur Rhône lors du Goûter de Noël



Pour tous renseignements vous pouvez contactez Estelle Fabbri au 06 08 34 34 64

ou par mail à sde42410@gmail.com



Saison 2014/2015 :

Cette saison a été une bonne année sportive pour le club de Trèfle Foot qui était présent dans de nombreuses catégories.
Le bilan sportif a été satisfaisant pour tout le monde et conforme aux objectifs fixés.

Les 4 et 5 Juillet 2015, le club a organisé son premier week-end « découverte » pour les jeunes désirant s'adonner à la pratique de leur sport préféré. Cette manifestation a été une réussite et elle sera reconduite l'année prochaine.

A noter aussi que le 4 Juillet après-midi, les féminines ont également organisé une journée portes ouvertes pour faire découvrir le football aux filles nées avant 2000.

Saison 2015/2016

Cette année, le club est à la recherche de joueurs (de toutes catégories) et de bénévoles .
Alors, si vous aimez le football et que vous souhaitez le pratiquer , rejoignez-nous !!!!

Une équipe de foot féminin à 11 a été créée et le club est en entente avec l'US 2 Vallons pour la catégorie U15.

Le club est représenté dans les catégories suivantes :

- U6 à U9 : Educateurs Joël BOX , Jean-Pierre BARROS et Christian VIGNE
- U10 à U11 : Educateurs Patrice JOURJON et Pascal NAZON
- U12 à U13 : Educateur Thierry BOUCHER (qui est aussi le responsable Jeunes)
- U15 (en entente avec l'US 2 Vallons) : Educateur Thierry BOUCHER
- Séniors Féminines à 7 : Responsable Patricia NAZON
- Séniors Féminines à 11 : Responsable Stéphane MARCHAND
- SENIORS 1 : Responsables Denis COMBARET et Joseph BRUN
- SENIORS 2 : Responsable Emile BRAHINSKY
- VETERANS : Responsable Olivier BRUN et Philippe DRAPEAU

MANIFESTATIONS A VENIR :

- 7 Février 2016 : Matinée Andouillettes/Saucisses au stade de foot de Vérin
- 12 Mars 2016 : Soirée dansante à la salle des fêtes de St Michel Sur Rhône
- 11 Juin 2016 : Tournoi Séniors
- 12 Juin 2016 : Tournoi Foot Féminin
- 25 Juin 2016 : Assemblée Générale
- 2 et 3 Juillet 2016 : Stage de foot Jeunes
- 2 Juillet Après-midi : Portes Ouvertes foot féminin.

Suite à l'assemblée générale du 4 Septembre 2015, le bureau se compose comme suit :

- ◇ Président : M. BRUN Joseph
- ◇ 1^{er} Vice-Président : M. BRAHINSKY Emile
- ◇ Trésorière : Mme BRUN Christiane
- ◇ Trésorière Adjointe : Melle GELAS Romane
- ◇ Secrétaire : Mme NAZON Patricia
- ◇ Secrétaire Adjointe : Mme SIBAUD Marie

Pour tous renseignements merci de vous adresser à :

- ◆ Mr BRUN Joseph : 04 74 87 84 62
- ◆ Mr BOUCHER Thierry : 06 13 46 61 99

Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui permettent au club de football de continuer dans les valeurs qui sont les siennes : convivialité, esprit familial, ambiance sportive sérieuse en fonction des moyens.

L'ENTENTE SPORTIVE TREFLE FOOT VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNEE 2016

**ENTENTE
SPORTIVE
TREFLE
FOOT**



Vie associative

SAUVEGARDE RIVE DROITE

NON au FRET FERROVIAIRE intensif et dangereux qu'on veut nous imposer :

- ◇ Un convoi de 1 500 à 1 600 m de long toutes les 5 mn.
- ◇ Projet porteur de risques : Les matières dangereuses, c'est 50% des convois de FRET.
- ◇ Un Bruit fort et intermittent de nuit comme de jour. L'OMS conclut aux effets néfastes de l'exposition au bruit sur la santé.
- ◇ Des risques d'explosion, d'incendie, de pollution :
 - ◆ Risque d'explosion de 119 m³ de propane = plus aucune vie dans un rayon de 250 m.
 - ◆ 60 Tonnes de Chlore risque de fuite dans un rayon de 1 000 à 1 500 m = aucune vie et effets irréversibles de 4 000 à 10 000 m
 - ◆ Danger sur la nappe phréatique.

(Source DRIRE)

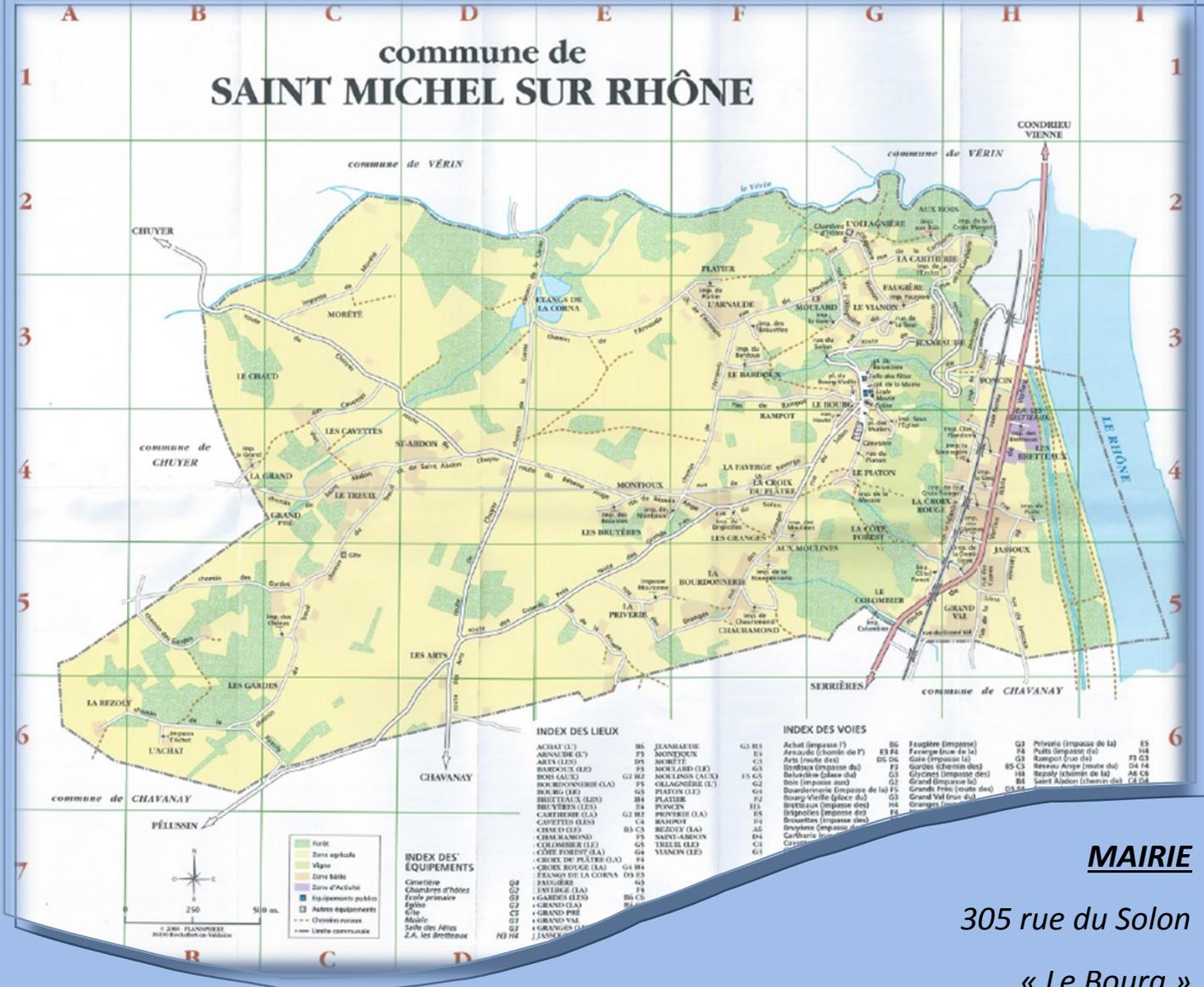
OUI au retour des trains de voyageurs.

Vous voulez connaître nos actions passées et à venir,

Rendez-vous sur nos BLOGS : SRD69 & FRACTURE (fédération)



commune de SAINT MICHEL SUR RHÔNE



MAIRIE

305 rue du Solon
« Le Bourg »

Le secrétariat vous accueille aux jours et horaires suivants :

- Lundi de 14H00 à 18H30
- Jeudi de 9H00 à 12H00
- Vendredi de 9H00 à 12H00

42410 Saint Michel sur Rhône
Tél : 04 74 59 57 98
Fax : 04 74 56 67 32

Pour toutes informations vous pouvez aussi consulter notre site internet :
www.mairie-saintmichelsurrhone.fr

ou notre page facebook :
www.facebook.com/saintmichelsurrhone

ou nous contacter par mail :
info@mairie-saintmichelsurrhone.fr